

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT EN AVEYRON 2022



Le mot de M. le Préfet

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 a vu un retour à une période relativement normalisée sur les plans administratif, économique et social. L'ensemble des services de l'État se sont mobilisés en faveur du département de l'Aveyron et de ses 279 595 habitants.

Notre objectif constant est de permettre aux administrés d'accéder à des services publics performants sur l'ensemble du territoire, d'accompagner les projets des collectivités territoriales, de soutenir les personnes les plus fragiles, de rendre l'Aveyron encore plus attractif, en contribuant à l'aménagement du territoire et au développement de ses infrastructures et en valorisant son patrimoine et sa vie associative.

Le rapport d'activité des services de l'État en Aveyron expose ainsi les actions conduites en partenariat avec les collectivités territoriales, les acteurs économiques et la société civile.

Notre priorité : la sécurité des personnes et des biens, avec un accent mis sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

En matière de gestion de crise, l'année 2022 a été marquée par une sécheresse sans précédent et des incendies d'une ampleur inédite. L'État a fait face, en mobilisant des moyens importants à l'échelle départementale, régionale et nationale.

La prévention, la qualité de vie et la préservation de l'environnement, préoccupations constantes de tous les services de l'État, sont bien sûr restés au cœur de notre engagement. La transition écologique est en effet une composante essentielle de l'ensemble des politiques publiques, l'amélioration du parc de logements et le développement des énergies renouvelables en étant les illustrations les plus fortes.

Enfin, notre ambition pour 2022 a également été de soutenir les collectivités locales et l'activité économique avec des montants d'intervention de l'État français et de l'Union européenne sur l'ensemble de ses politiques publiques particulièrement élevés, représentant 700 millions d'euros pour l'Aveyron.

Charles GIUSTI
Préfet de l'Aveyron

Table des matières

I) Sécurité, protection et prévention.....	9
A) Sécurité.....	10
a) Lutte contre la délinquance.....	10
b) Lutte contre le trafic de stupéfiants.....	11
c) Lutte contre les violences faites aux femmes.....	12
d) Sécurité routière.....	13
e) Sécurité civile.....	14
B) Prévention.....	16
a) Risques naturels et sécurité des infrastructures.....	16
b) Exercices de gestion de crise.....	18
c) Politique de la Ville.....	19
d) Savoir rouler et nager.....	19
e) Santé.....	19
II) Qualité de vie et de l'environnement.....	22
A) Présence des services publics.....	23
a) France Services (FS).....	23
b) Accès aux soins.....	24
B) Désenclavement et attractivité.....	25
a) RN 88.....	25
b) Téléphonie mobile et haut débit.....	26
c) Légion Étrangère à la Cavalerie.....	27
C) Patrimoine et vie associative.....	27
a) Patrimoine.....	27
b) Vie associative.....	31
D) Écologie et environnement.....	32
a) Amélioration du parc de logements.....	32
b) Adaptation de la société au changement climatique.....	32
c) Gestion de l'eau et biodiversité.....	34
d) Risques miniers et pollution.....	35
e) Mobilité active.....	36
f) Bien-être animal et biosécurité.....	36
g) Protection environnementale et sanitaire.....	37
h) Énergies renouvelables.....	38
E) Éducation.....	39
F) Soutien aux personnes fragiles.....	40
III) Soutien aux collectivités locales.....	42
A) Organisation des élections et contrôle de la légalité.....	43
B) Contrats de Relance et de Transition Écologique.....	43
C) Soutien financier et technique.....	44
D) Volontaires Territoriaux en Administration (VTA).....	46
IV) Soutien à l'activité économique.....	48
A) France Relance.....	49
a) Principaux chiffres.....	49
b) Fonds Friches.....	50
c) Expérimentation France Travail.....	51
d) Dématérialisation et inclusion numérique.....	51
B) Politique Agricole Commune (PAC).....	52
C) Mesures de soutien aux entreprises.....	53

D) Accompagnement vers le retour à l'emploi.....	54
E) Lutte contre les tensions de recrutement.....	55
Principales interventions et aides financières de l'État en Aveyron pour l'année 2022.....	57
Effectifs des agents de l'État effectuant des missions de service public au 31/12/2022.....	58
Préfecture de l'Aveyron.....	59

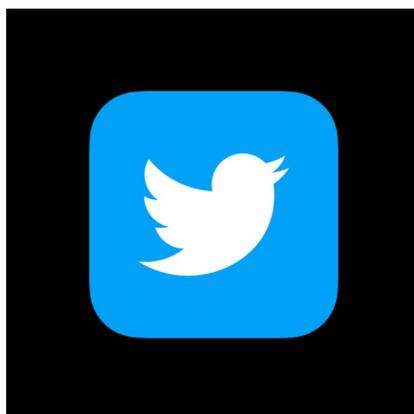
Une communication digitale renforcée

La présence de la préfecture de l'Aveyron sur internet est de plus en plus notable dans le département. L'État peut ainsi mieux faire connaître ses missions aux administrés, notamment via les réseaux sociaux. Ces outils numériques sont aussi le moyen de relayer et d'expliquer les mesures mises en place au niveau national et de déployer les campagnes de communication nationales. Les actualités locales du département et de la région peuvent également être suivies et les missions du préfet de département être valorisées au travers de ses différents déplacements.

- La dynamique de publication sur les réseaux sociaux s'est renforcée en 2022 avec un rythme de publications plus soutenu avec 5 à 10 publications par semaine.
- Le nombre d'abonnés est passé de 35 530 à 38 644 soit plus de 3000 nouvelles personnes qui suivent l'un des trois réseaux : Twitter, Facebook et Instagram. L'intérêt des internautes s'est notamment porté sur les crises estivales avec la canicule, les feux, la sécheresse et la gestion de l'eau.
- Les contenus des réseaux sociaux et du site internet de la préfecture se sont également diversifiés avec des informations sur les politiques publiques, sur les différents services de l'État et sur les déplacements du corps préfectoral.
- Le site internet de la préfecture a enregistré plus de 180 000 visites, avec un pic à l'été sur les thèmes précités.



29 713 abonnés



2 610 abonnés

Événements exceptionnels



Le 8 mars 2022, un déjeuner de femmes d'influence de tous horizons (agricultrice, cheffe d'entreprise, directrice de chambre consulaire...) a été organisée par la préfecture et suivie de la visite d'une exploitation agricole.



Le 14 juillet 2022 a été organisé le 1^{er} défilé mobile, pédestre et motorisé, du département, sur l'avenue Victor Hugo à Rodez.



Les 17 et 18 septembre 2022 se sont tenues les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) organisées en tandem avec le Conseil départemental.

Des visites guidées et commentées ont été menées grâce à 10 agents volontaires côté préfecture. 352 participants, inscrits préalablement, en ont bénéficié durant le week-end.



Le 22 septembre 2022 a été organisé un passage de la Flamme de l'Arc de Triomphe dans le cadre du centenaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

L'Aveyron, terre d'accueil des ministres et hauts responsables



Madame Brigitte KLINKERT, Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion

Le 3 février 2022, Mme la Ministre a visité la recyclerie du Rouergue, la régie de territoire « Progress » à Rodez Agglomération, l'antenne de Rodez de la Mission Locale et la biscuiterie des Cazes, une entreprise adaptée.



Madame Roselyne BACHELOT, Ministre de la Culture

Les 4 et 5 février 2022, Mme la Ministre a visité le musée Fenaille, le musée Soulages, la Cathédrale de Rodez, la Grange de Floyrac à Onet-le-Château et le Vieux Palais à Espalion.



Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer

Le 10 août 2022, M. le Ministre est venu en Aveyron à l'occasion du grand incendie de Mostuéjols.



Madame Dominique FAURE, Secrétaire d'État chargée de la ruralité et Mme Caroline CAYEUX, Ministre déléguée, chargée des collectivités territoriales.

Les 20 et 21 octobre 2022, Mmes les Ministres se sont rendues au 38ème Congrès de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) à Pont-de-Salars.



**Madame Yaël BRAUN-PIVET,
Présidente de l'Assemblée
Nationale**

Les 1er et 2 décembre 2022, Mme la Présidente de l'Assemblée Nationale a visité la coopérative fromagère Jeune Montagne à Laguiole, le musée Soulages, l'Institut Universitaire de Technologie de Rodez pour le lancement de l'Assemblée des jeunes, plusieurs commerces du centre-ville de Rodez, Centre Presse à Rodez pour une rencontre avec un panel de lecteurs, la mairie de Navviale et le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) La Chamoisée à Muret.



**Madame Agnès FIRMIN LE BODO,
Ministre déléguée à
l'organisation territoriale et aux
professionnels de santé.**

Le 5 décembre 2022, Mme la Ministre s'est rendue en Aveyron pour évoquer le futur hôpital médian du Sud Aveyron.

I) Sécurité, protection et prévention



A) Sécurité

a) Lutte contre la délinquance

La légère tendance à la hausse de la délinquance générale, constatée en 2021, se confirme en 2022 avec une hausse globale de 6,3 % des faits constatés en zone police et de 14,13 % en zone gendarmerie, soit près de 900 faits supplémentaires. Cette tendance est toutefois à apprécier dans le contexte de la sortie de la période épidémique, pendant laquelle la délinquance a fortement diminué. Les chiffres 2022 restent notamment comparables à ceux de 2019, année précédant la crise Covid.

Il convient en outre de souligner que la délinquance reste modérée en Aveyron par rapport aux autres départements métropolitains, puisque le département se situe à la 93^e place sur 96 s'agissant des atteintes aux personnes et à la 95^e place sur 96 pour les atteintes aux biens.

De manière plus détaillée, les atteintes à l'intégrité physique progressent de 7,49 %, par rapport à 2021 en zone police et de 26,49 % en zone gendarmerie. Mais cette tendance haussière s'explique par une meilleure prise en charge des violences sexuelles, intrafamiliales et conjugales avec une libération de la parole des victimes. Après une baisse en 2020 et 2021, les atteintes aux biens progressent de 6,95 % en zone police et de 16,55 % en zone gendarmerie.

La forte baisse du nombre de cambriolages se poursuit avec - 7,41 % en zone police et - 6,03 % en zone gendarmerie par rapport à 2021, notamment pour les locaux professionnels. Les cambriolages de résidences principales et secondaires progressent toutefois respectivement de 8,60 % en zone police et de 1,75 % en zone gendarmerie et de 17,39 % en zone police et 7,69 % en zone gendarmerie.

Une augmentation des vols de véhicules est constatée en zone gendarmerie avec +15,09 % soit 61 faits enregistrés en 2022.

A noter également que les violences à l'encontre de dépositaires de l'autorité publique ont fortement augmenté par rapport à l'année 2021 (+91 %) avec une moyenne de près de 3 faits par mois.



COMMENT FAIRE... EN CAS DE CAMBRIOLAGE

UN RÉFLEXE
PRÉVEZ IMMÉDIATEMENT LA POLICE OU LA GENDARMERIE EN APPELANT LE 17 

Avant l'arrivée des forces de l'ordre :

- Ne prenez aucun risque si les cambrioleurs sont encore sur place
- Préservez les traces et indices, à l'intérieur et à l'extérieur (ne touchez aucun objet, porte ou fenêtre)

Une fois les constatations faites :

- Faites opposition auprès de votre banque pour les cartes et les chèquiers volés
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (pensez à la pré-plainte en ligne pour gagner du temps)
- Déclarez le vol à votre assureur dans les deux jours ouvrés
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations...)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Paris_Police | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr



INFO ESCROQUERIES
Informations, conseils, assistance
Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

0 805 805 817
Service & appel gratuits
du lundi au vendredi / 9h-18h30



Grâce aux actions de sensibilisation et de prévention, notamment des séniors ou des entreprises et collectivités territoriales, les escroqueries et affaires économiques et financières

diminuent en 2022 de 4,37 % contrairement à 2021 où elles avaient augmenté de 27,6 %, notamment sur Internet.

La part des investigations menées à l'initiative des agents de l'État continue à augmenter en 2022, ce qui témoigne des qualités d'investigation de nos forces de l'ordre. Cette diminution découle notamment de la priorité nationale visant à lutter contre les trafics de produits stupéfiants. Au total, 3 820 personnes ont pu être mises en cause grâce au travail des enquêteurs de la police et de la gendarmerie. Parmi elles, 885 ont été placées en garde à vue. Une affaire sur deux est élucidée par les services d'investigation.

Dans le cadre de la lutte contre les rodéos urbains, les instructions nationales ont été déclinées depuis le mois de mai 2021 et tout au long de l'année 2022. Même si ce phénomène reste marginal en Aveyron, les commissariats ont tous organisé trois contrôles routiers « anti-rodéos », ce qui a permis de relever des infractions au code de la route, de saisir plusieurs véhicules et surtout de renforcer la présence des policiers sur la voie publique.

En outre, pour favoriser la cohésion sociale, le plan national de formation Valeurs de la République et Laïcité a permis en 2022 de promouvoir le vivre-ensemble.

Un discours clair et sans équivoque sur ce qu'est la laïcité et ce qu'elle n'est pas et sur le lien fort entre ce principe et les valeurs de la République a été dispensé lors de 8 formations de deux jours à près de 80 acteurs de terrain, professionnels et bénévoles. Ces formations ont permis d'apporter un soutien aux participants dans le cadre de leurs activités quotidiennes. L'ambition sera de doubler le nombre de sessions de formation pour l'année à venir.

Enfin, il convient de signaler l'engagement des services de l'État dans la mise en œuvre de l'éloignement des personnes représentant une menace à l'ordre public (hors déboutés de l'asile), puisque 22 personnes ont été éloignées sur les 30 Obligations à Quitter le Territoire Français prononcées, soit un taux d'exécution de ces mesures de 73 %.

b) Lutte contre le trafic de stupéfiants

Après l'élaboration d'une cartographie locale des «points de deal», les informations partagées par la police nationale, la gendarmerie, la police judiciaire et la police de l'air et des frontières, ont permis de mener à bien des opérations de lutte contre les stupéfiants.

Comme cela est le cas depuis septembre 2020, une opération de lutte contre les stupéfiants a été organisée chaque semaine pour cibler aussi bien les trafiquants que les usagers de produits stupéfiants.



Saisie de stupéfiants - novembre 2022

En cumul sur l'année 2022 et comme cela était déjà le cas en 2021, 11 trafics locaux ont été démantelés, 54 individus usagers-revendeurs ont été interpellés (+20%) et 503 consommateurs (+13,08%) ont été poursuivis, notamment par le biais de la nouvelle procédure simplifiée de l'« A.F.D.» (Amende Forfaitaire Délictuelle).

En novembre et décembre 2022, la Brigade Anti-Criminalité et la sûreté urbaine de Rodez, ont saisi des quantités importantes de produits stupéfiants avec 6,923 kg de résine de cannabis et 685 grammes d'herbe de cannabis, 497 grammes de cocaïne, 2 930 euros en espèces provenant de ces trafics.

c) Lutte contre les violences faites aux femmes

Dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, notamment les violences conjugales et intra-familiales, la prise en charge des victimes a continué à faire l'objet d'une grande vigilance en 2022, comme cela avait été le cas en 2021 avec le déploiement des mesures du Grenelle contre les violences conjugales.

Pour l'Aveyron, parmi les 54 mesures du Grenelle, le nombre de places dédiées à l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences conjugales est passé à 25 pour 2022, soit 4 de plus par rapport à 2021, afin de ne laisser aucune femme à la rue. Le 115 propose ainsi un accueil inconditionnel. Et des places d'hôtel peuvent être mobilisées en cas de besoin.

Des lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation maillent le département. 19 téléphones « graves dangers » sont mis à disposition et 13 bracelets anti-rapprochement ont été déployés ainsi que 20 ordonnances de protection prononcées. 85 % des forces de l'ordre ont été formés à l'accueil des femmes victimes de violence.

Un service social d'accompagnement vers les soins des femmes a été mis en place à l'Hôpital de Rodez.

La commission de lutte contre la prostitution s'est réunie régulièrement afin d'accompagner des femmes dans leur parcours de sortie de la prostitution.

Deux actions de sensibilisation ont été proposées dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Plus de 500 personnes habitant en Quartier Politique de la Ville ont assisté à un spectacle de danse, intitulé « Mon silence hurle » suivi d'un débat. Un colloque sur les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales rassemblant plus de 140 participants en présentiel et environ 80 participants en visioconférence a eu lieu le 25 novembre 2022.

Pour l'Aveyron, outre cette gouvernance déjà mise en place en 2021, une convention a été signée entre la police nationale de l'Aveyron et le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Aveyron. Ainsi, depuis novembre 2021, une psychologue du CIDFF assure une permanence dans les locaux du commissariat de police de Rodez, le lundi après-midi de façon bimensuelle.

Le Conseil Départemental de l'Aveyron finance également à titre expérimental la présence d'un intervenant social dans la brigade de gendarmerie de Villefranche-de-Rouergue. L'extension de cette expérimentation est envisagée pour 2023.

d) Sécurité routière

Les contrôles ont été plus nombreux en 2022 avec un nombre d'infractions relevées qui a augmenté pour atteindre 17 501 infractions routières.

La tendance à la baisse des nombres de décès liés à la route des cinq dernières années, notamment en lien avec les confinements, s'est malheureusement infléchie avec 36 tués en 2022 contre 16 en 2021. C'est un niveau inédit depuis 2005. Les seniors sont sur-représentés dans la mortalité routière par rapport à leur poids dans la population départementale. Le nombre d'accidents et de victimes reste toutefois dans des valeurs stables avec 173 accidents en 2022 et 244 victimes, blessées ou tuées.



Les facteurs de vitesse, consommation de stupéfiants et alcoolémie prennent une place toujours préoccupante dans les statistiques d'insécurité routière. Les forces de l'ordre sont dans ce cadre fortement notamment mobilisées contre les conduites addictives. En matière de lutte contre l'alcool au volant, le nombre de conducteurs sanctionnés en 2022 a augmenté de près de 33 %. S'agissant des conduites sous l'emprise de stupéfiants, le nombre d'usagers sanctionnés a augmenté de plus de 20 %.

Face à ces enjeux, la tendance à la hausse relative aux suspensions de permis de conduire se maintient en 2022 avec 687 arrêtés pris contre 633 en 2021. La vitesse reste le premier motif de suspensions pour près de la moitié des cas. Viennent ensuite la conduite sous l'emprise de l'alcool pour plus d'un tiers des cas et la conduite sous stupéfiants qui a augmenté de 71 % par rapport à 2021.

Pour prévenir les risques d'accidents, 117 personnes en 2022, contre 50 en 2021, ont fait l'objet d'une restriction de leurs droits à conduire avec installation à leurs frais d'un éthylotest anti-démarrage sur leur véhicule.

1123 usagers de la route ont fait l'objet d'un contrôle médical de l'aptitude à la conduite, soit une hausse de 21 % par rapport à 2021. Les services de l'État se sont également fortement mobilisés pour accompagner les usagers dans leurs démarches de retour au permis de conduire.

Par ailleurs, 72 fraudes documentaires ont également été décelées par les agents de la préfecture avec 31 signalements au procureur de la République au titre de l'article 40 du code de procédure pénale. Ces fraudes documentaires sont toutefois en baisse de 40 % par rapport à 2021, s'agissant des droits à conduire.



Enfin, l'année 2022 marque également l'entrée en vigueur de l'obligation d'équipements spéciaux en période hivernale pour 42 communes du département.

e) Sécurité civile

En Aveyron, ce sont 1563 sapeurs-pompiers dont 92 % de volontaires et 37 personnels administratifs, techniques et spécialisés qui œuvrent au quotidien sur leurs missions de lutte contre l'incendie et de secours d'urgence aux personnes. Grâce aux 207 conventions en cours en 2022, ce sont 441 sapeurs-pompiers volontaires qui ont bénéficié de facilités en matière de formation et/ou d'engagement opérationnel avec leur employeur. Un logo départemental, qui vient en complément du logo national, visant à valoriser l'engagement des employeurs partenaires du service des sapeurs-pompiers a été créé et est remis pour toute signature de convention.

Notre structure soutient



les sapeurs-pompiers
de l'Aveyron



L'année 2022 a vu la mise en œuvre des premières recommandations du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) et du projet d'établissement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Au cours de l'année a également été mise en œuvre la loi dite « MATRAS » du 25 novembre 2021 avec plusieurs volets. Un volet formation a permis d'améliorer la prise en charge des victimes. Un volet dématérialisation a été rendu possible grâce à l'achat de moniteurs multiparamétriques, notamment pour les urgences cardiologiques pré-hospitalières. Et un volet prévention des risques liés à l'activité a notamment permis un accompagnement et un suivi des addictions en partenariat avec une psychologue et un médecin addictologue.

L'activité Feux de Forêt estivale a été exceptionnelle en 2022 puisqu'elle a débuté très tôt dans la saison avec un feu de 380 hectares à Comprégnac à la mi-juin et s'est poursuivie tout l'été avec pas moins de 309 feux d'espace

naturel sur la période (+32 % en comparaison de 2021) et l'envoi de colonnes de renfort extérieures en zone Sud et en Gironde.

Le feu de Mostuéjols, débuté le 8 août, avec 7 jours de lutte intensive et le renfort de moyens zonaux et nationaux conséquents, aura constitué l'évènement marquant de la saison feux 2022. Jusqu'à 800 sapeurs-pompiers ont été présents en simultanément au plus fort de l'attaque et plus de 400 largages d'avions bombardiers d'eau ont eu lieu. Trois semaines de surveillance s'en sont suivies.

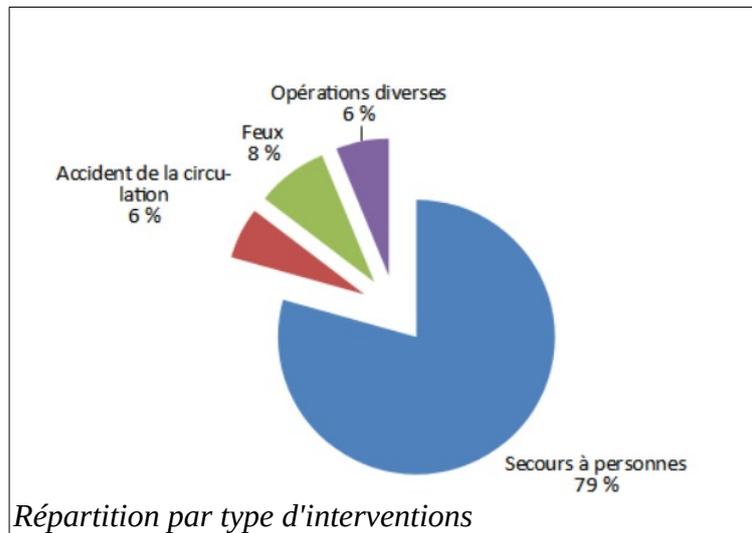


Ce feu hors norme pour le département aura parcouru 1300 hectares dont une centaine en Lozère où se trouvait l'origine du sinistre. Ce chiffre est à mettre en rapport avec les 2200 hectares brûlés en Aveyron entre le mois de juin et fin septembre.



L'autre fait marquant de l'année 2022 est la mise en place de la réforme TSU (Transport Sanitaire Urgent) au 1er novembre qui généralise sur les secteurs de garde la présence d'une ambulance privée H24.

Avec 15 248 interventions, l'activité globale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron se maintient avec une très légère baisse pour 2022 de 0,38 %, essentiellement due à la baisse de l'activité de secours d'urgence aux personnes, malgré une hausse de +25 % pour les incendies. Cette baisse statistique ne reflète pas la charge opérationnelle du service puisque le temps passé en intervention a augmenté de +30 % par rapport à 2021.



Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Aveyron veille également à l'amélioration et à la modernisation de ses équipements avec une approche environnementale volontariste en matière de diminution du bilan carbone.

Enfin, deux atteintes physiques sur des sapeurs-pompiers sont à déplorer en 2022 dans notre département. La première est la conséquence d'un feu de maison généralisé d'origine volontaire. Le responsable a été condamné pénalement et civilement. La seconde atteinte concerne une agression alors que des sapeurs-pompiers procédaient à un secours à personne pour un malaise sur la voie publique. La constitution de partie civile des 4 sapeurs-pompiers concernés et du SDIS a été retenue à la suite de leur plainte. L'auteur devrait être prochainement jugé. En Aveyron, comme au plan national, un plan de prévention et de lutte contre les agressions visant les sapeurs-pompiers, lancé en août 2020, s'est déployé en 2022 avec une coordination opérationnelle interservices renforcée. Des actions de formation et de soutien au personnel et des améliorations et avancées techniques ont ainsi pu être mises en œuvre.

B) Prévention

a) Risques naturels et sécurité des infrastructures

Le département a été l'objet de 19 alertes météo et 6 alertes crues (contre 21 l'an dernier).

Les carences en pluviométrie couplées avec la multiplication d'épisodes de fortes chaleurs, au cours de l'année 2022, ont ainsi conduit 41 communes à demander une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le seul phénomène "sécheresse / réhydratation des sols". 25 d'entre elles ont obtenu cette reconnaissance. Les autres demandes restent en cours d'instruction. Les communes ayant désormais 24 mois pour déposer leur demande, ces chiffres sont amenés à évoluer.

En matière de prévention et de gestion des risques, après un important travail de mise à jour des « plans particuliers d'intervention » (PPI) mené en 2021 sur les huit "grands barrages" du département, l'établissement SOBEGAL, dépôt de gaz liquéfié, classé « SEVESO seuil haut » situé sur la commune de Calmont, a également fait l'objet en 2022 d'une révision de son PPI en raison de la réduction du périmètre de danger passant de 570m à 300m de rayon à partir de la zone de stockage.

Par ailleurs, en 2022, le risque incendie est devenu de plus en plus prégnant dans le département, avec des incendies intenses et nombreux se rapprochant du type méditerranéen. Pour la première fois en 2022, plusieurs grands feux ont consumé plusieurs centaines d'hectares, avec un bilan total supérieur au niveau historique de 2003, dans un contexte de sécheresse exceptionnelle.

L'entrée en vigueur de la loi dite "MATRAS" à la fin du mois de novembre 2021 a d'ailleurs rendu obligatoire la rédaction de plans communaux de sauvegarde (PCS) en raison du risque "incendie bois et forêts". 91 communes sont désormais concernées par ce risque.

En outre, le plan départemental de protection des forêts contre l'incendie (PDPFCI) de l'Aveyron 2017-2026 a réévalué l'aléa et identifié 12 actions à conduire pour identifier les pistes d'amélioration et recenser les moyens à développer ou à mettre en œuvre pour contenir ce risque : information, formation des élus locaux, connaissance (statistiques des feux et niveau d'équipement actuel), équipement des massifs, obligations légales de débroussaillage (OLD).

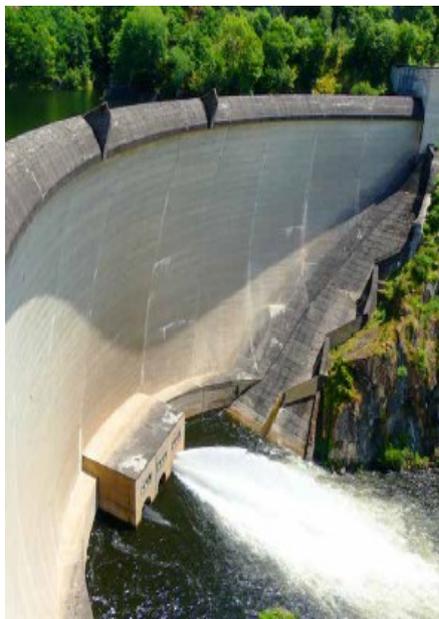


Formation OLD à l'attention des élus

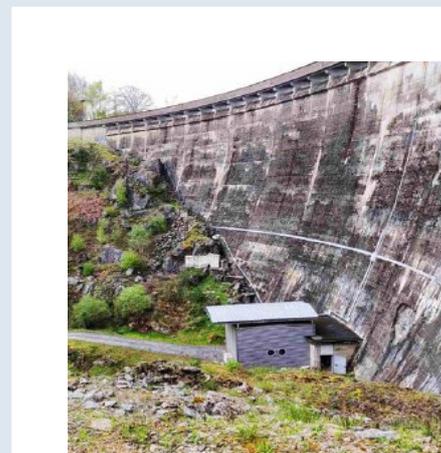
Après quatre journées de formation en 2021, deux nouvelles sessions se sont tenues en 2022 auprès des élus concernant les obligations légales de débroussaillage (OLD) en prévention des incendies de forêt et avec l'appui de l'Association des collectivités forestières d'Occitanie. Une plaquette d'information en ligne sur le site des services de l'État et un guide avec une vidéo transmis à cette occasion doivent permettre aux communes sensibilisées d'organiser des réunions publiques avec ces supports de communication.

Zoom : la sécurité des ouvrages hydrauliques

La sécurité des ouvrages hydrauliques est assurée par les services de l'État. En 2022, des travaux de sécurisation du barrage de La Prade, situé sur la commune de Rieupeyroux, ont été menés. La côte maximale d'exploitation au barrage de Pareloup a également été modifiée.



Voûte du barrage de Couesque



Barrage de Pareloup

Le comité de suivi de l'exécution et de la gestion des usages de l'eau pour la concession EDF de Couesque (Aveyron - Cantal) a permis au concessionnaire EDF de présenter le bilan 2020 et 2021 de l'exploitation de la concession et ses perspectives, notamment l'opération de vidange du bassin supérieur de Montézic prévue en 2023.

b) Exercices de gestion de crise

En 2022, sept exercices de sécurité civile ont été organisés par les services de l'État. Parmi ceux-ci, la mise en application du PPI de l'établissement SOBEGAL et la coordination inter-services, selon le nouveau périmètre de danger, ont été testées.

Par ailleurs, comme chaque année, la coordination civilo-militaire a fait l'objet d'un exercice intitulé Engueynado, « résistance » en occitan. Ce dernier reposait sur la simulation d'une intrusion terroriste dans une grande surface, et permettait aussi de tester la résilience de la cellule d'information du public composée d'agents d'État ainsi que les dispositions du plan ORSEC dit "NOVI" pour "nombreuses victimes".

Enfin un exercice de "délestage" en électricité a également été organisé, en lien étroit avec les agents d'ENEDIS, à la fin de l'année. Il s'agissait d'anticiper au mieux des opérations susceptibles de se produire au cours de l'hiver 2022-2023 et, dans ce cadre, de veiller notamment à l'efficacité de la prise en charge des patients à haut risque vital (PHRV). En effet, en cas d'opération de délestage, les PHRV sont contactés individuellement pour s'assurer qu'ils disposent des équipements nécessaires, de l'autonomie suffisante ou d'une solution de repli.

c) Politique de la Ville

Les actions de prévention passent aussi par l'accompagnement social et la mise en synergie de tous les acteurs. Deux contrats de ville (Rodez agglomération et Villefranche-de-Rouergue), incluant chacun un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), ont bénéficié de soutien au travers de 41 projets comme : la caravane du sport, le soutien à la mobilité et le permis AM pour la conduite dès 14 ans de cyclomoteurs et voitures ou de l'accompagnement dans des projets de créations d'entreprises.

De plus, au cours de l'été 2022, 22 projets ont été subventionnés pour permettre d'offrir un accès à la culture, au sport, aux vacances, à la nature et à la mobilité, notamment pour créer du lien social inter-quartiers et intergénérationnel.

En 2022, l'État a également financé quatre postes d'adultes relais à Rodez, Onet-le-Château et Villefranche-de-Rouergue et le recrutement d'un cinquième poste est en cours.

Enfin, l'année 2022 a été l'occasion d'une évaluation des deux contrats de ville du département.

d) Savoir rouler et nager

En 2022, 1949 enfants de 6 à 11 ans au sein de 39 communes de l'Aveyron ont bénéficié du dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV) et pourront désormais circuler à vélo en autonomie. L'État est intervenu à hauteur de 10 000 euros pour financer cette action.

Pour l'aisance aquatique, en 2022, sous l'encadrement de formateurs, 600 enfants de 4 à 6 ans ont participé à 32 Classes Bleues, et hors temps scolaire, 8 stages bleus ont été organisés pour 80 enfants. 400 enfants de 6 à 12 ans ont suivi des stages «J'apprends à nager », hors temps scolaire et une formation d'enseignants à l'aisance aquatique s'est déroulée en décembre 2022 à Onet Le Château.

Ces actions faisant partie du plan de lutte contre les noyades sont menées par les services de l'État dans le cadre des Appels à projets de l'Agence nationale du sport en partenariat avec la ligue Occitanie de Natation et la Fédération Française de Triathlon.



e) Santé

La coordination des acteurs sanitaires et médico-sociaux dans la lutte contre le covid s'est prolongée jusqu'en fin d'année 2022, sous la forme d'une cellule hebdomadaire pilotée par le Centre Hospitalier de Rodez et l'Agence Régionale de Santé. Le taux d'incidence et le nombre d'entrées en soins critiques ont connu un pic, en particulier chez les personnes non vaccinées, au cours du mois de janvier 2022. Ce pic est toutefois resté inférieur à ce qu'avait connu le département au cours de l'année 2020. Grâce à la mobilisation des

professionnels de santé et des collectivités, le travail en centres de vaccination s'est poursuivi en 2022 avec 121 500 injections enregistrées dans VaccinCovid, dont 109 000 rappels.

En juin 2022, a été installé le nouveau Conseil Territorial de Santé pour la période 2022-2027, instance de démocratie sanitaire rassemblant professionnels, usagers, collectivités, représentants de l'État et autres personnalités qualifiées. Ses 45 membres se sont réunis trois fois de façon plénière durant l'année. Deux visio-conférences ont pu être organisées, une première sur les mesures exceptionnelles mises en place pour faire face aux tensions estivales pesant sur le système de santé et une seconde pour élaborer les constats et propositions en vue d'alimenter les travaux du projet régional de santé 2024-2028 (PRS 3). Par ailleurs, une journée de débat du Conseil National de la Refondation territorialisé en santé a eu lieu le 9 décembre avec une centaine de participants, portant sur quatre thématiques à fort enjeux pour la population : donner à tous un accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante, en particulier pour nos concitoyens les plus fragiles, et accompagner l'exercice coordonné ; garantir la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés ; mobiliser les leviers territoriaux d'attractivité pour les métiers de la santé, créer une nouvelle alliance entre les acteurs locaux pour que la prévention entre dans le quotidien des Français.

En 2022, les contrats locaux de santé (CLS) ont également connu une nouvelle impulsion avec le lancement de celui d'Ouest Aveyron Communauté et le recrutement d'un coordonnateur pour préfigurer celui du Parc Naturel Régional des Grands Causses qui rassemble 93 communes pour 68 850 habitants et recense 45 actions propres. Ces deux nouveaux CLS viendront donc compléter l'offre de coordination en prévention / promotion de la santé au plus près des citoyens via leurs collectivités. En fin d'année, un nouveau CLS de préfiguration était en cours de signature sur Decazeville Communauté. C'est ainsi 3 nouveaux CLS signés ou en cours de déploiement qui viennent s'ajouter au CLS déjà existant sur Rodez Agglomération.



La Maison Des Adolescents (MDA), qui a vu le jour à la fin de l'année 2021, a connu un fort développement en 2022 avec 354 jeunes contactés ou suivis en 2022. Cet espace accueille désormais tous les jeunes de 11 à 25 ans, leurs familles, leur entourage et les professionnels qui interviennent auprès d'adolescents. Dans une structure polyvalente, sous forme de guichet unique avec ou sans rendez-vous, elle intègre des approches pluridisciplinaires et pluri-partenariales, dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.



Un contrat territorial de santé mentale a également été signé avec le recrutement d'une coordinatrice Projet Territorial de Santé Mentale. Ce contrat implique 17 partenaires des secteurs social, médico-social et sanitaire, qui travaillent en coordination. Un financement de 2,2 millions d'euros par l'Agence Régionale de Santé et des mises à disposition de personnels et locaux ont été attribués par les signataires pour la mise en place des dispositifs et actions prévus au contrat sur l'année 2022.

En outre, de nombreuses actions de prévention ont encore été déployées et coordonnées sur l'année 2022, à l'exemple de l'expérimentation d'une sage-femme coordinatrice de parcours complexe de territoire dont l'activité s'est déployée en 2022 pour le suivi de femmes enceintes en situation de vulnérabilité, en lien avec le Réseau Périnatalité Occitanie et le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC).

II) Qualité de vie et de l'environnement



A) Présence des services publics

a) France Services (FS)

Le maillage du département de l'Aveyron comprenait 29 France Services fin 2022, avec une cible de 30 France Services atteinte début 2023. En 2022, 12 France Services ont été labellisées : Villefranche-de-Panat et La Cavalerie au 1er janvier 2022, Laguiole, Mur de Barrez et Rodez au 1er avril 2022,

Belmont-sur-Rance/Camarès/Saint-Sernin-sur-Rance, Saint-Georges-de-Luzençon / Creissels au 6 juillet 2022, Saint-Rome-de-Tarn/Broquiès/Castelnau-Pégayrols, Rieupeyroux, La Fouillade/Villeneuve d'Aveyron ainsi que le bus France Services « La Rur@linette » au 15 novembre 2022 et Capdenac-Gare au 10 janvier 2023.

En 2022, 735 000 € de subventions ont été alloués au bénéfice de 26 France Services en fonctionnement dans le département.

Le nombre moyen d'accompagnement par jour à l'échelle du département s'est élevé à 104,48 en 2022. Les demandes d'accompagnement les plus courantes relèvent des opérateurs suivants : MI / ANTS 25,57 %, CARSAT ou CNAV (assurance retraite) 19,17 %, DGFIP 13,59 %, CAF 12,88 %.



En 2022, l'animatrice départementale recrutée en septembre 2021 par Familles Rurales a été reconduite dans ses fonctions d'animation à hauteur d'un mi-temps. Une aide annuelle d'un montant de 25 000 € a été reconduite par l'ANCT à Familles Rurales au titre de cette animation départementale.

L'animatrice apporte aide et conseils individuels aux France Services et aux agents. Elle facilite le travail de pilotage et de coordination de la préfecture, assure l'interface opérationnelle entre l'ANCT, la Banque des Territoires et les structures. Elle apporte également un soutien renforcé aux nouvelles France Services labellisées. A titre d'exemple, en 2022, des actions d'animation dite « Opér'acteurs » ont été organisées avec la CARSAT, la CAF et la CPAM. Ces rencontres sont destinées à présenter les évolutions, nouveautés et points de vigilance à l'ensemble des agents du réseau. Des temps de rassemblements des conseillers France Services ont



également eu lieu le 9 juin 2022 à Séverac-le-Château, le 10 juin à Marcillac et le 23 juin à Réquista.

Enfin, le dispositif de formation des agents France Services, notamment ceux des structures nouvellement labellisées, s'est poursuivi en 2022 et a permis de former 20 agents.

b) Accès aux soins

L'accès aux soins est un enjeu essentiel sur lequel les services de l'État, en lien avec les partenaires, sont fortement mobilisés. En 2022, par exemple, 7 médecins et 10 dentistes ont bénéficié d'un contrat montagne d'aide à l'installation et 120 nouveaux professionnels paramédicaux ont été recensés sur le département.

Un Comité attractivité a été mis en place et trois « territoires de vie-santé » ont été ciblés à Decazeville, Saint-Affrique et Réquista et favoriseront l'installation et le maintien de médecins et autres professionnels de santé au travers de plans d'actions pour la promotion du territoire, la publication de postes, l'accompagnement vers l'exercice coordonné, l'adaptation de locaux notamment.

Par ailleurs, la réforme des transports urgents pré hospitaliers a conduit à l'obtention de cinq ambulances supplémentaires pour réaliser des missions à la demande du SAMU et une garde ambulancière 24h/24 dans les six secteurs couvrant le territoire aveyronnais a pu être mise en place, alors que précédemment seule la nuit et le week-end étaient couverts.

Les efforts de coordination des professionnels de santé pour mieux structurer et fluidifier les parcours des patients se sont également poursuivis en 2022 avec le développement de nouvelles actions par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Nord Aveyron, et la structuration en cours de trois autres CPTS : la CPTS Ouest Aveyron qui rédige son projet de santé, la CPTS du Sud Aveyron et la CPTS du Centre Aveyron qui travaillent sur leur lettre d'intention.

Une quinzaine d'Établissements Sociaux ou Médico-Sociaux ont été accompagnés par les services de l'Agence Régionale de Santé en Aveyron dans le cadre du soutien au secteur de l'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Il convient de signaler l'ouverture à Saint-Geniez-d'Olt d'un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) pour adultes présentant des troubles du spectre autistique.

Le suivi du financement des mesures salariales du Ségur de la Santé a été mis en œuvre. Pour faire face aux tensions en matière de ressources humaines dans les métiers de l'autonomie, l'Agence Régionale de Santé s'est par ailleurs investie auprès du Conseil départemental de l'Aveyron dans un projet de plateforme dont il est chef de file. En outre, des actions relatives à la qualité de vie au travail (QVT) en partenariat avec l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) ont été financées en 2022.

Enfin, s'agissant des soins hospitaliers, pour répondre plus rapidement et avec un haut niveau aux besoins de la population en matière d'imagerie publique, le Plateau d'Imagerie Médicale du Rouergue (PIMM) est devenu opérationnel au 1^{er} juin 2022 au sein des quatre services concernés du Groupement Hospitalier de Territoire du Rouergue, lequel rassemble le Centre hospitalier de Rodez, ceux de Villefranche-de-Rouergue, de Decazeville, d'Espalion, de Saint-Geniez-d'Olt et l'Hôpital Intercommunal du Vallon.

B) Désenclavement et attractivité

a) RN 88

La RN 88 en Aveyron joue un rôle important dans le maillage du territoire national. Son aménagement est essentiel dans le désenclavement du Sud-ouest du Massif central. L'objectif est à la fois de faciliter les relations entre les différents pôles économiques situés sur l'itinéraire entre Toulouse et Lyon et de desservir de façon fine les territoires traversés.

L'année 2022 a été marquée par la mise en service de l'aménagement de la déviation de Lioujas et du barreau de Saint-Mayme grâce aux travaux réalisés par le Conseil départemental sous maîtrise d'ouvrage déléguée de l'État.

Le dernier tronçon de la déviation de Baraqueville a été mis en service le 11 mai 2022.

En outre, la première phase de dénivellation des giratoires de Rodez (c'est-à-dire le shunt de la Gineste, dont la réalisation permettra de délester le trafic sur le premier giratoire de Rodez en venant de Toulouse, le giratoire de Saint-Félix), bénéficie d'une accélération au titre du plan de relance. Cette opération réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'État est co-financée par l'État (40%), Rodez Agglomération (40%) et le Département de l'Aveyron (20%). Les travaux sont en cours et la mise en service est prévue à l'automne 2023.

Enfin, l'État est pleinement mobilisé dans le bon avancement des aménagements à réaliser entre Rodez et l'A75, grâce aux études prévues dans le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2022.



Mise en service de la déviation de Baraqueville

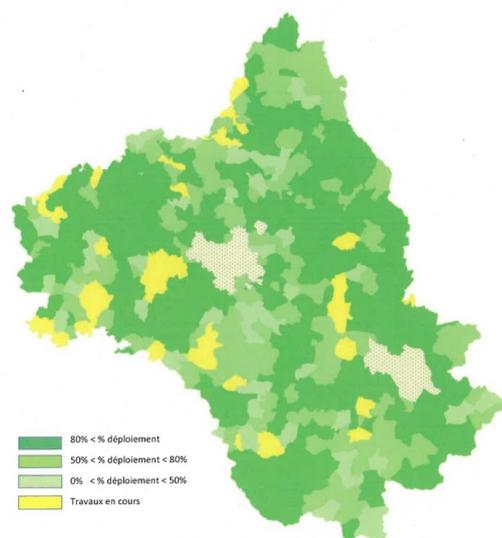
b) Téléphonie mobile et haut débit

L'objectif du New Deal Mobile, accord conclu entre l'État, les opérateurs de téléphonie mobile et l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) est de généraliser pour l'ensemble des Français une couverture mobile 4G de qualité. A la suite de la réunion de l'équipe projet départementale du 10 octobre 2022, 12 nouveaux sites ont fait l'objet d'une inscription dans l'arrêté ministériel du 22 décembre 2022 au titre du dispositif de couverture ciblée, axe du New Deal Mobile : Séverac d'Aveyron, Vimenet, Rullac-Saint-Cirq, Crespin, Salle-Courbatiès, La Rouquette, Muret-le-Château, Cantoin, Lescure-Jaoul, Salmiech, Taussac, Centrès. La mise en service des pylônes devra intervenir dans un délai de 24 mois suivant la publication de l'arrêté ministériel.

Fin 2022, sur 82 sites inscrits dans le dispositif de couverture ciblée du New Deal Mobile, 45 étaient en service et 37 en cours de déploiement. Parmi les derniers sites mis en service en 2022, on peut citer notamment Aubin pour Free au mois de mai, Marcillac Vallon et Castanet pour SFR en juin, Causse et Diège, Prades de Salars/Curan pour Orange en août (ce site ayant fait l'objet d'une inauguration par Madame la Ministre Faure en octobre 2022), Saint-Beauzély pour Free en octobre.

Le rôle de l'équipe projet départementale est apprécié des acteurs de terrain. Les référents téléphonie mobile se déplacent autant que de besoin afin de faciliter les échanges entre élus et opérateurs et d'identifier le plus en amont possible les difficultés pouvant freiner les déploiements pour y apporter une solution et, à défaut, les faire remonter à l'échelon national à la mission France Mobile de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

En parallèle, le comité départemental, élargi depuis novembre 2021, travaille sur le déploiement de la fibre et l'analyse de la qualité du réseau cuivre.



Concernant le déploiement du réseau fibre optique, pour la zone relevant de l'initiative publique (RIP) du département de l'Aveyron, à fin 2022, 126 000 prises étaient raccordables pour un objectif de 156 900 figurant dans le contrat de délégation de service public (DSP), soit un taux de réalisation de 80 %. Par ailleurs, 121 000 prises étaient commercialisables et 31 500 clients raccordés.

c) Légion Étrangère à la Cavalerie

Les aménagements du camp de la Légion Étrangère, sur la commune de La Cavalerie, continuent à profiter à ce bassin de vie. Les entreprises locales ont bénéficié de près de 50 millions d'euros, dans le cadre de la réponse aux marchés publics, soit environ 40 % des investissements liés aux travaux de construction du camp, ainsi que de nombreux marchés de maintenance, d'entretien et de services. 60 000 heures ont été réservées pour 70 personnes en réinsertion, avec des débouchés sur des CDI, des CDD et des contrats de qualification.

Diverses opérations portées par la commune de La Cavalerie, la Communauté de Communes Larzac et Vallées ou l'une de ses communes, sont en grande partie liées à l'installation de la 13ème DBLE. Tel est le cas de la construction d'un gymnase, de l'extension de l'école, de la réfection de la mairie, de la construction d'une salle des associations sportives et de vestiaires au sein du stade municipal dont les militaires profitent, d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle ou bien encore de la réfection de la conduite principale d'Assainissement d'Eau Potable. Ces projets ont bénéficié d'aides de l'État pour plus de 3,5 millions d'euros à fin 2022. Par ailleurs, la construction d'une nouvelle station d'épuration sera aidée à hauteur de 1,2 million d'euros de la part du Ministère des Armées et de 400 000 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Diverses actions sont également menées en direction des familles des légionnaires, notamment la reconnaissance des diplômes et expériences acquis à l'étranger pour les conjoints et conjointes, au bénéfice parfois de secteurs en tension comme la santé ou le médico-social.

Quant au collège du Larzac sur la commune de La Cavalerie, il ouvrira ses portes à la rentrée 2023, avec une participation de l'État à ce projet du Conseil Départemental à hauteur de 2 millions d'euros en 2022 au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements. Depuis 2020, un total de 3,724 millions d'euros a été alloué par l'État à ce projet.



C) Patrimoine et vie associative

a) Patrimoine

La richesse patrimoniale du département ne cesse d'être reconnue avec une nouvelle protection intervenue en 2022. S'est en effet ajoutée aux Monuments Historiques Inscrits (MHI) en 2022 l'Ancienne léproserie de Villeneuve dite la maladrerie. Désormais, le département compte donc 379 MHI et toujours 215 édifices classés Monuments Historiques. 7 sites sont toujours inscrits et 85 sites sont classés.



Ancienne léproserie de Villeneuve

Les efforts réalisés pour l'entretien et la mise en valeur du patrimoine de l'Aveyron se sont poursuivis en 2022. Comme chaque année, les Monuments Historiques des collectivités et des personnes privées ont fait l'objet de chantiers d'entretien avec des opérations financées à 40 % par l'État pour les Monuments Historiques classés et à 20 % pour les Monuments Historiques inscrits. En 2022, ces travaux ont représenté un montant de plus de 240 000 euros dont plus de 106 000 euros financés par l'État sur 30 chantiers contre 92 000 euros en 2021.

Zoom : Cathédrale Notre-Dame de Rodez

Depuis 1985 et sans interruption, l'État a investi sur la rénovation de la cathédrale Notre-Dame, dont il est propriétaire. En 2022, ce Monument Historique classé a fait l'objet de travaux de conservation, d'entretien (couverture et étanchéité, maçonneries, dévégétalisation, ferronnerie, appareils d'éclairage, nettoyage...) et de maintenance (systèmes anti-intrusion et anti-incendie, extincteurs, parafoudre...) pour plus de 200 000 euros.

Le chantier de consolidation et de restauration du massif occidental de la Cathédrale a pris fin au mois de juin 2022. Il a permis de stabiliser les fondations de l'édifice. En outre, la restauration de l'escalier « labyrinthe » à triple révolution, et de la façade donnant sur la place d'Armes, faisant face à l'axe principal de la ville et au musée Soulages, s'est achevée.

Parallèlement, les travaux de restauration de la chapelle au Jardin des oliviers et de son retable ont commencé en septembre 2022 pour une durée des travaux prévue de 18 mois. Par ailleurs, une étude préalable pour la restauration de l'étanchéité des terrasses du chevet a été réalisée en 2022. Une autre a été initiée pour la restauration de la façade Sud du clocher avec des travaux prévus de 2023 à 2026.



Depuis 2011, près de 12 millions d'euros ont été consacrés par l'État à la restauration de la Cathédrale Notre-Dame de Rodez.

Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), qui ont pour but la préservation et la mise en valeur de villages, villes ou quartiers, sont aussi une reconnaissance des efforts mis en œuvre sur ces territoires. On en compte 5 actuellement (La Couvertoirade, Rodez, Sauveterre, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve).

En outre, les études de délimitation pour Peyreleau et Saint-Rome-de-Tarn sont achevées et doivent faire l'objet d'un passage en Commission Nationale du Patrimoine Architectural (CNPA). L'étude préliminaire à Mur-de-Barrez est toujours en cours et le Site Patrimonial Remarquable de Millau est en cours de finalisation.

Trois nouvelles communes souhaitent se lancer dans la démarche de Site Patrimonial Remarquable : Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac, Sainte-Eulalie d'Olt et Séverac d'Aveyron.

Par ailleurs, Rodez, déjà Site Patrimonial Remarquable, a lancé une étude de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) en 2022 pour son centre historique. Le périmètre concerné est celui de la ville ancienne, au sein des anciens remparts, et du quartier de l'Amphithéâtre, urbanisé entre la fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle.

Concernant Villefranche-de-Rouergue, la finalisation de l'étude du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Villefranche-de-Rouergue doit permettre, après enquête publique et approbation, en accord avec les autres dispositifs mis en place notamment Action Cœur de Ville, de ramener des habitants et de l'activité au sein de la Bastide Royale. Un passage devant la Commission Nationale du Patrimoine Architectural (CNPA) est prévu en 2023



Bastide de Villefranche de Rouergue

Au-delà des aides sur les monuments protégés, des fonds en Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux au titre du « patrimoine rural non protégé » et du « petit patrimoine » du Département, des labels de la Fondation du Patrimoine, ont été alloués, comme chaque année. Pour 2022, 35 dossiers en ont bénéficié.



*Eglise de Marnhagues - Chantier DETR -
Décembre 2022*



*Couverture en ardoire du Cayrol neuve - Août
2022 à Dalmayrac*

Ces aides consolident la mise en place de filières et soutiennent l'emploi et l'activité des artisans spécifiques, par la préservation des savoir-faire locaux qui constituent l'identité culturelle forte de l'Aveyron. En 2022, une aide de l'État au titre des abords de monuments historiques a été attribuée pour des restaurations par des particuliers notamment en lauze du Cayrol ou lauze de calcaire représentant 4 dossiers pour un montant de travaux de plus de 356 000 euros, dont plus de 50 000 euros d'aide.

L'État a notamment suivi deux projets de structuration des filières « lauzes et pierres sèches », dans le cadre de la Convention inter-régionale de Massif (CIMAC Massif central). La création de « micro-carrières » de lauzes calcaire a également été soutenue avec l'Association des Lauziers Calcaire et le Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Un film a également été réalisé pour promouvoir la réouverture et l'utilisation de la carrière d'ardoises « Bleue du Cayrol » pour soutenir cette filière.



Chantier 2021 et 2022 en lauze du Cayrol à Coubisou

L'État accompagne également la commune de Conques-en-Rouergue dans sa démarche visant à l'obtention du label de « Grand Site de France » rendue possible par la transformation, effective en 2022, des protections au titre des sites inscrits existantes au profit d'une protection au titre des sites classés.

Une démarche pour l'obtention du même label est également menée conjointement entre l'Aveyron et la Lozère, pour le site des Gorges du Tarn.

À noter également la transmission au Conseil d'État en 2022 du dossier présenté en Commission Supérieure des Sites Protégés s'agissant du hameau de Bez-Bédène par les communes de Campouriez et Florentin-la-Capelle.



Hameau de Bez-Bédène

Pour rappel, l'Aveyron est concerné par deux biens inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO : les « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » et les « Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen ».

S'agissant des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », grâce au soutien de l'État en 2022, les plans de gestion pour une bonne conservation de la valeur exceptionnelle du bien ont été finalisés et transmis au Ministère de la Culture et à l'UNESCO.

Concernant les « Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen », le plan de gestion pour la période 2022-2030 a été finalisé et sera présenté à la Conférence Territoriale du Bien en 2023 avant d'être soumis aux ministères de la Culture et de la transition écologique et transmis au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco.

b) Vie associative

La vie associative est très dynamique en Aveyron avec plus de 8000 associations et 75 000 bénévoles qui sont des acteurs essentiels de la solidarité et du vivre-ensemble dans nos territoires.

En 2022, l'État a financé dans le cadre du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) 168 associations pour 236 344 euros et des formations en faveur des bénévoles pour 23 400 euros.

180 jeunes ont effectué un Service civique en 2022 en Aveyron pour un financement de l'État de 1 080 000 euros.

En février, juin et juillet 2022, 104 jeunes ont effectué un séjour de cohésion du Service National Universel à Najac pour un budget de 297 000 euros.

20 jeunes ont bénéficié d'une aide à la formation dans le cadre du dispositif Sésame pour passer un diplôme professionnel d'éducateur sportif ou d'animateur.

Enfin, plusieurs communes ont bénéficié de financements pour des équipements sportifs pour un montant total de 400 967 euros de la part de l'Agence Nationale du Sport.

D) Écologie et environnement

a) Amélioration du parc de logements



MaPrimeRénov est une aide de l'État pour financer des travaux de rénovation énergétique du logement. Lancé en 2020, le dispositif a connu un essor important avec une ouverture des publics éligibles : en 2022, près de 4 500 dossiers ont été agréés en Aveyron pour 21,9 millions d'euros d'aide, pour des propriétaires occupants en grande majorité et quelques propriétaires bailleurs. Les effets sont positifs à plusieurs

égards : amélioration de la qualité de vie dans le logement, baisse de la consommation d'énergie et création d'activité pour les artisans locaux.

En plus de cette mesure, la délégation locale de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) est intervenue en soutien de 962 opérations (lutte contre la précarité énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et logements très dégradés), pour traiter 1 002 logements du parc privé pour 11,3 millions d'euros de subventions engagées en 2022 (+ 17 % par rapport à 2021).

A côté des aides au parc privé, l'État a contribué au soutien d'interventions patrimoniales du logement locatif public : développement d'une offre nouvelle par construction ou acquisition-amélioration d'un bâti existant pour 213 logements locatifs sociaux, 99 logements en accession sociale à la propriété et 60 logements ont été déconstruits. Les aides directes de l'État s'établissent à 788 900 € pour l'année 2022.

b) Adaptation de la société au changement climatique

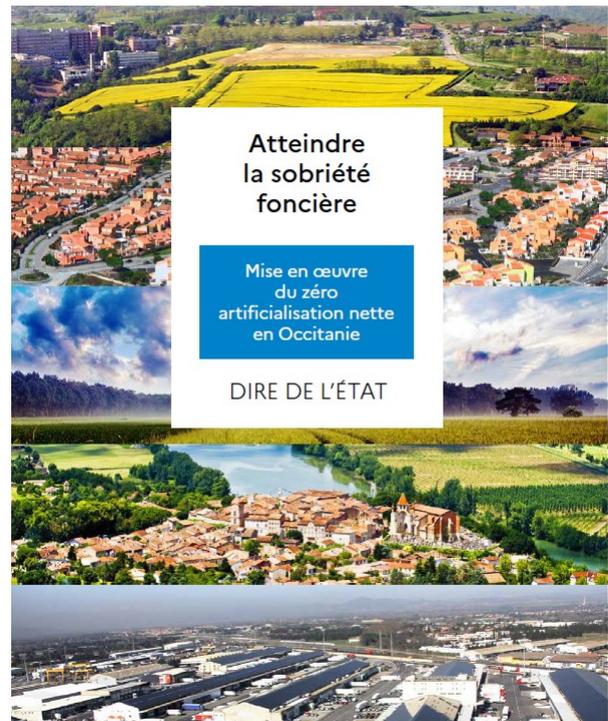
Après la promulgation de la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets le 24 août 2021, les services de l'État se sont impliqués dans la déclinaison opérationnelle de ce texte qui a vocation à accélérer la transition de notre modèle de développement vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire.

Plusieurs actions d'informations et de décryptages de la loi ont été menées notamment sur la lutte contre l'artificialisation des sols et sur la sobriété foncière, la rénovation des bâtiments ou le sujet de la publicité extérieure par exemple.

Les services de l'État ont accompagné les collectivités conduisant des démarches de planification (PLUi, PLU, PLH) ou engagées dans des programmes nationaux, comme « Action Cœur de ville », « Petites villes de demain » ou des démarches d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat

En matière de sobriété foncière, l'objectif est de diviser par deux en 10 ans la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Pour l'Aveyron, la trajectoire est bonne puisque la consommation annuelle moyenne sur 2009-2019 a été de 167 ha/an, avec une tendance notable à la baisse, de 200 ha/an au début des années 2010 ; elle atteint désormais 100 à 150 ha/an.

En matière de publicité, pour les infractions au code de l'environnement, ladite loi "Climat et Résilience" prévoit le transfert de la compétence aux maires ou présidents d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale au 1^{er} janvier 2024. L'État informe donc les élus de ce changement et propose désormais des formations à destination des personnels qui seront chargés de l'instruction des demandes d'autorisation et du suivi des procédures.



c) Gestion de l'eau et biodiversité

Pour s'adapter au changement climatique et limiter les risques d'inondation dans le département, l'État s'est mobilisé en 2022 grâce aux programmes d'action de prévention des inondations (PAPI), outils de contractualisation entre l'État et les collectivités ayant la compétence de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) à l'échelle d'un bassin de risque.

En Aveyron, deux PAPI d'intention (aujourd'hui dénommés programme d'études préalables (PEP)), lancés en 2018 se sont terminés en 2022. Dans la continuité, un PAPI complet a été labellisé en début 2023 sur le périmètre du syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance, pour un montant global visé de 5 millions d'euros Hors Taxe.



Crue de novembre 2014 à Saint-Affrique

En 2022, l'Aveyron a été touché à la fois par un déficit hydrique dès le début du printemps et par plusieurs épisodes de canicule dont un précoce à la mi-mai. Ces conditions exceptionnelles ont perturbé la campagne culturale, plus particulièrement celle des productions fourragères qui occupent l'essentiel des surfaces agricoles.

Les services de l'État, la chambre d'agriculture et les syndicats agricoles ont travaillé de concert et réalisé 26 visites terrain et 19 bilans fourrager, entre le 31 août et le 12 septembre, pour disposer d'un état des lieux de la situation et transmettre un rapport de situation au ministère de l'agriculture. L'Aveyron a ainsi bénéficié de la reconnaissance anticipée en calamité agricole « sécheresse fourrages et prairies » sur l'ensemble du département avec un taux de perte provisoire de 30 %, permettant ainsi le versement d'acomptes aux exploitants agricoles éligibles. À ce titre, 5 638 dossiers ont été déposés et

près de 10 millions d'euros ont été versés. Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) du 19 décembre 2022 a acté un taux de perte définitif de 42 % pour les prairies et 56 % pour les fourrages annuels et le maïs, avec un taux d'indemnisation relevé de 28 % à 35 %. Les soldes seront versés aux exploitants agricoles selon ces taux de perte.

Le régime des calamités agricoles actuel, complémentaire et exclusif de l'assurance, créé dans les années 1960, est considéré comme dépassé face aux défis du changement climatique et de ses aléas (sécheresses à répétition, inondations, gel et intempéries, orages de grêle localisés...). Sur les cinq dernières années, le coût des sinistres agricoles a plus que doublé par rapport à 2010-2015. Un nouveau régime universel d'indemnisation des pertes de récoltes résultant d'aléas climatiques sera mis en œuvre en 2023. Ce régime reposera sur la solidarité nationale et le partage du risque entre l'État, les agriculteurs et les assureurs. Des questions subsistent cependant pour les organisations professionnelles agricoles sur la pertinence de l'outil indiciaire de pousse d'herbe et sur le périmètre d'intervention entre les assureurs et l'État concernant la mise en œuvre de la solidarité nationale.

Depuis une démarche originale lancée en Occitanie en 2020, cinq sites ont été identifiés en Aveyron comme nécessitant une restauration prioritaire de la biodiversité : la restauration d'un réseau de mares à Pélobate Cultripède dans le Sud Larzac, la préservation de l'unique station de Châtaigne d'eau (*Trapa natans*) connue en Occitanie sur les communes de Privezac et Anglaers-Saint-Félix, la réouverture de pelouses sèches à influences atlantiques, site riche en orchidées, la restauration d'un plan d'eau avec une action de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, à savoir des écrevisses à tâches rouges, et la réouverture de pelouses sèches sur le Causse comtal.

Le Fonds vert annoncé le 27 août 2022 va également permettre de démultiplier la démarche initiée dans le cadre du plan de relance et d'élargir les sites éligibles dès 2023 en travaillant avec l'Office Français de la Biodiversité sur les sites représentatifs de fonctions écologiques menacées dans chaque département.

d) Risques miniers et pollution

L'activité minière a concerné de nombreuses communes en Aveyron et les conséquences de cette exploitation continuent à être surveillées de près. A Asprières, plusieurs réunions de travail entre services de l'État de l'Aveyron et du Lot ont eu lieu autour de l'analyse des prélèvements effectués sur place depuis 2018. Les préconisations sont diffusées largement à la population concernant les mesures à prendre (notamment sur l'usage de l'eau).

A Viviez et Aubin, l'opération des Jardins de Viviez vise, depuis 2016, la réhabilitation de terrains pollués. Une nouvelle campagne de prélèvements a été menée à l'été 2021 (69 prélèvements) pour mesurer le niveau de pollution. Ces nouvelles mesures, portant le nombre d'échantillons à 1084, ont permis au comité technique de finaliser la phase de préparation et de définir les critères d'intervention. Les modalités opérationnelles des travaux ont été présentées lors d'une réunion d'information le 5 octobre 2022 qui a mobilisé environ 100 participants.

À l'issue de la réunion, des entretiens individualisés ont été organisés avec les propriétaires des terrains concernés pour un démarrage des travaux au mois d'avril 2023.

e) Mobilité active

Le développement des bonnes pratiques en matière de transition écologique passe par la formation, la sensibilisation et le soutien aux projets innovants. Avec la clôture du 5ème Appel à projets Aménagements cyclables le 14 mars 2022, 29 porteurs de projets en Occitanie ont bénéficié de plus de 8,9 millions d'euros de l'État. Un projet aveyronnais a été retenu, porté par la Communauté de communes du Saint-Affricain : l'aménagement de continuités cyclables sur la voie verte traversant Saint-Affrique.



f) Bien-être animal et biosécurité

Dans le domaine de la protection animale, de nombreuses interventions sont déclenchées suite à des signalements en élevage ou chez des particuliers. La cellule de prévention en élevage qui rassemble la Chambre d'agriculture, les syndicats agricoles, la Mutualité Sociale Agricole, la Fédération des Organismes de Défense Sanitaire de l'Aveyron, le Conseil départemental, les associations de maires de l'Aveyron et les services de l'État, s'est réunie plusieurs fois en format restreint afin de détecter précocement les élevages rencontrant des difficultés et pouvant avoir un impact sur le bien-être des animaux. La situation de 30 éleveurs a pu être examinée collégalement en 2022.

Au-delà des situations signalées, des contrôles des conditions de bien être des animaux sont régulièrement conduits. Ainsi, 121 inspections ont été réalisées en 2022 en élevage d'animaux de rente ou de compagnie et 12 contrôles ont été menés dans des lieux où sont détenus des animaux de la faune sauvage captive, en lien avec l'Office français de la biodiversité (OFB).

Parallèlement, l'État veille sur toute la chaîne alimentaire. Il intervient dans des établissements agréés de production, industriels, artisanaux ou fermiers. Il contrôle également les établissements concernés par la remise directe, en particulier les restaurants et les bouchers. Il veille également à la réglementation en restauration collective dans les établissements accueillant des publics sensibles (scolaires, établissements médicaux et maisons de retraite). Cette surveillance est réalisée soit par des inspections, soit par des plans de surveillance et plans de contrôle. En 2022, 21 inspections ont notamment été réalisées dans des élevages de porcs et de volailles.

Les crises sanitaires européennes actuelles, influenza aviaire et peste porcine africaine notamment, confirment l'importance des mesures de protection des élevages contre l'introduction de germes pathogènes. Bien que l'Aveyron ne soit pas situé dans une zone de forte densité d'élevages de volailles, 2 foyers d'influenza aviaire en élevage, 2 en basse-cours et 1 dans la faune sauvage ont fait l'objet de mesures de gestion en 2022.

La certification sanitaire par les services de l'État a permis 1632 expéditions de produits d'origine animale vers les Pays Tiers à l'Union européenne, 380 exportations d'animaux vivants vers ces pays et 585 échanges intracommunautaires d'animaux vivants au cours de l'année. 24 supervisions documentaires et 2 supervisions sur site ont également été menées par l'État concernant les 4 476 certificats pour les échanges intracommunautaires émis par les 47 vétérinaires privés officiellement mandatés.

Enfin, des plans de recherche de salmonelle, E. Coli et listéria dans les fromages au lait cru de toutes les espèces animales ont été mis en œuvre. En particulier, dans le cadre de la Confédération de roquefort, les 7 entreprises productrices, accompagnées par l'État, ont engagé une harmonisation collective de leurs plans d'autocontrôles avec la mise en place d'actions communes.

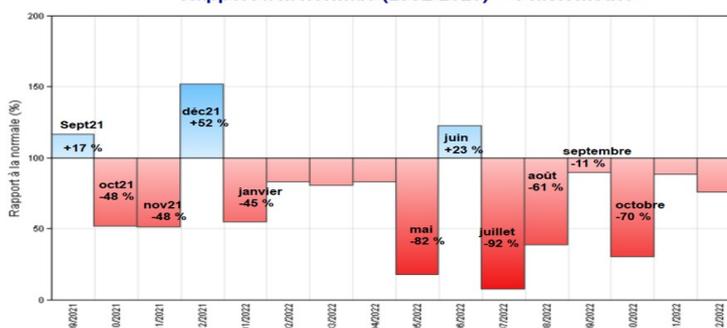
g) Protection environnementale et sanitaire

En 2022, le suivi de la qualité de l'eau a donné lieu à 2020 analyses d'eau potable, 706 contrôles dans 264 piscines et 284 sur 56 autres lieux de baignade naturelle. Ces contrôles ont permis de détecter des cas de non-conformité donnant lieu à 25 interdictions de consommation d'eau du robinet et à 7 fermetures de zone de baignade.

Par ailleurs, les efforts pour que chacun puisse avoir accès à une eau de qualité malgré la sécheresse qu'a connu le département à l'été 2022 se sont prolongés. Un suivi particulier des ressources a été réalisé sur cinq mois en cellule interministérielle, avec un Comité départemental de suivi de la ressource (CSR), réuni de manière hebdomadaire et ce jusqu'à la fin du mois de novembre. L'ensemble du département a été porté au niveau de crise du 20 août au 8 octobre 2022.

Précipitations mensuelles agrégées sur le département de l'Aveyron, de septembre 2021 à décembre 2022

Rapport à la normale (1991-2020) – Pluviométrie



Après les mois pluvieux de septembre et décembre 2021, le déficit pluviométrique débute dès le mois de janvier 2022. Ce déficit se poursuit au printemps ; il s'aggrave fortement au mois de mai et tout au long de l'été, les orages de juin n'ayant eu qu'un impact limité. Pas d'amélioration observée non plus au cours de l'automne, une aggravation de l'état de sécheresse des sols est même constatée en octobre.

Dès le mois de juin 2022, des mesures de restrictions de prélèvement d'eau superficielle ont dû être prises par des arrêtés municipaux puis préfectoraux. Le hameau d'une commune a dû être ravitaillé en eau embouteillée sur deux mois en fin d'année pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en eau.

Les services de l'État se sont également mobilisés sur le retour d'expérience conduit sur le bassin Adour-Garonne en lien avec cette sécheresse afin de préparer la prochaine période d'étiage de l'été 2023.

La lutte contre l'insalubrité s'est poursuivie avec 37 visites d'habitat ayant donné lieu à 17 arrêtés préfectoraux pour danger ponctuel imminent lié à l'électricité ou au monoxyde de carbone et à 8 arrêtés préfectoraux d'insalubrité.

La surveillance des chenilles processionnaires a continué. S'agissant du moustique tigre, 14 nouvelles communes ont été colonisées en 2022, soit 43 communes concernées au total et 54 % de la population contre 42 % en 2021.

Enfin, en matière de protection de l'environnement, 173 inspections ont pu être réalisées sur des installations classées donnant notamment lieu à un procès-verbal de constatation pour un chenil et à deux mises en demeure pour un chenil et pour un méthaniseur. Un abattoir a fait l'objet d'une amende administrative et d'astreintes, après plusieurs mises en demeure restées sans effet, ainsi que d'une consignation de somme en vue de travaux de mise aux normes, au titre des installations classées pour l'environnement.

h) Énergies renouvelables

Pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles, l'Occitanie doit viser un doublement de la production des énergies renouvelables d'ici 2028 et un triplement d'ici 2050 (référence 2020). Une feuille de route a été établie en 2022 pour préparer la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie 2024-2033 afin de construire une vision partagée de l'État du mix énergétique nécessaire au territoire.

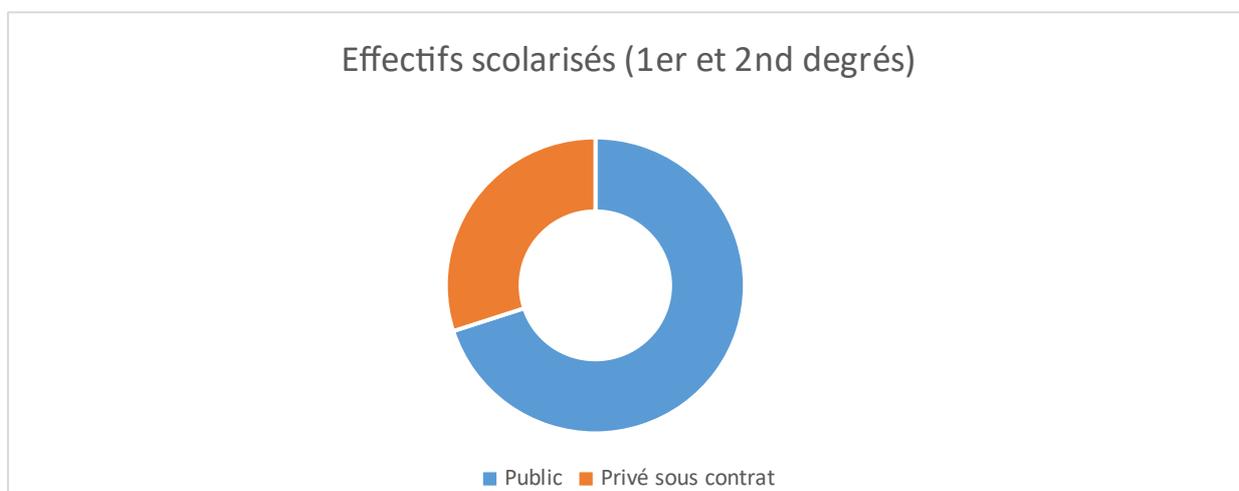


Pour l'éolien terrestre, de belles réussites sont déjà constatées sur certains parcs de l'Aveyron en matière de « repowering » (augmentation de la puissance). Plusieurs expérimentations ont été lancées en 2022, comme par exemple une cartographie de zones favorables au développement éolien et un plan de réduction de l'impact de l'éolien terrestre (RIET) sur la biodiversité sur l'ensemble des parcs éoliens en exploitation sur les départements de l'Aveyron,

de l'Hérault et du Tarn. Un projet de colorisation de pales a également été initié en 2022.

E) Éducation

L'Aveyron comptait 42 103 élèves (70 % public, 30 % privé) à la rentrée 2022 scolarisés dans le département, au sein de 317 écoles, 64 collèges et lycées et d'un Établissement Régional d'Éducation Adaptée, enseignements public et privé confondus, et avec des établissements aux effectifs très variables allant de 117 à 1050 élèves pour le public. En 2022, un regard attentif a été porté sur les élèves scolarisés en milieu rural par le maintien d'un maillage fin, dans un contexte marqué par une baisse de la population scolaire. Cette couverture traduit une volonté forte et conjointe de l'État et du Conseil départemental de l'Aveyron d'offrir une offre de scolarité au plus près du territoire.



Grâce au moratoire instauré sur les fermetures, certaines écoles se maintiennent à très faible effectif avec parfois 8 élèves seulement.

Certains professeurs ont l'habitude d'intervenir sur plusieurs établissements, ce qui s'est traduit en 2022 par l'inauguration du réseau Nord-Aveyron rassemblant les collèges d'Espalion, de Mur de Barrez, de Saint Amans-des-Côtes et de Saint-Geniez d'Olt, aboutissement d'une réflexion territoriale sur les questions de ressources humaines.

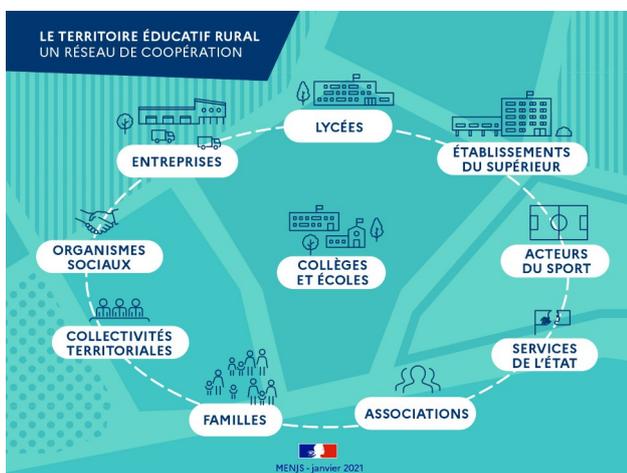
Par ailleurs, afin de lutter contre les inégalités, les écoles classées en éducation prioritaire ont bénéficié de moyens renforcés avec la poursuite de la politique de dédoublement des classes de Grande Section, Cours Préparatoire et Cours Élémentaire 1.

En outre, sur 63 dossiers de demande de subvention dans le cadre de l'Appel à projet « Socle numérique pour les écoles élémentaires », 46 dossiers ont été finalisés pour un montant de plus de 280 000 euros de subventions versées par l'État.

La mise en place d'un Espace Numérique de Travail académique, impulsée par l'académie de région, permet désormais à plus de 70 % des écoles

publiques de l'Aveyron d'accéder à ce service pour un coût par école de 45 euros.

Malgré la baisse des effectifs, l'Éducation nationale demeure un employeur important pour le département, avec près de 3200 enseignants et environ 1000 personnels non enseignants. En prenant en compte tous les professionnels d'État qui exercent en établissement 1^{er} et 2nd degrés, 235 millions d'euros de salaires ont été versés en 2022.



En 2022, en complément des actions déjà engagées au sein du Territoire Éducatif Rural sur le secteur du Villefranchois en matière d'internat éducatif, d'insertion professionnelle, de petits-déjeuners à l'école, de colos apprenantes, de soutien aux familles ou encore de politique de santé, une aide financière de l'État a été mise à disposition des écoles afin d'enrichir le fonds d'ouvrages des bibliothèques et des centres de documentation.

Cette enveloppe s'élève à 13 000 euros.

En matière d'investissement, le soutien aux projets portés par les communes s'est traduit par l'attribution de 5,7 millions d'euros de dotations pour des écoles dans 24 communes. Les travaux concernent la rénovation énergétique, l'accessibilité, l'aménagement intérieur et extérieur, la rénovation, la construction d'une nouvelle école ainsi que l'équipement numérique.

F) Soutien aux personnes fragiles

L'hébergement des demandeurs d'asile en Aveyron s'est poursuivi en 2022 avec un dispositif qui comprend un peu plus de 300 places réparties dans 6 centres temporaires d'hébergement pour les demandeurs d'asile ou les réfugiés à Onet-le-Château, Saint-Affrique, Millau, Decazeville et Rodez. Les métiers de l'accompagnement social et médico-social de ce secteur ont d'ailleurs bénéficié d'une revalorisation salariale et l'État a financé des travaux de réhabilitation d'un local à Millau destiné à l'implantation de bureaux administratifs du Centre d'accueil des demandeurs d'asile de Millau.

En 2022, la deuxième édition de la semaine de l'intégration s'est tenue avec la visite d'un cours d'apprentissage de la langue française dans le dispositif de l'école ouverte aux parents ainsi qu'un temps d'échanges avec le secteur associatif.

Sur l'année, 2098 titres de séjour ont été délivrés par les services de l'État en Aveyron à des ressortissants étrangers qui avaient formulé la demande de se maintenir sur le territoire français.

L'État a en outre consacré 5 millions d'euros en 2022 à la protection des majeurs auprès des trois services mandataires judiciaires du département et des 24 mandataires individuels.

Enfin, en 2022, près de 56 000 € d'aides sociales ont été attribués aux ressortissants de l'Office national des Combattants et des Victimes de Guerre de l'Aveyron (ONaCVG 12) que sont essentiellement des anciens combattants, des veuves d'anciens combattants, des pupilles de la Nation, des victimes d'acte de terrorisme et des militaires blessés en opérations extérieures.

Ces sommes ont permis de pallier des difficultés financières, de favoriser le maintien à domicile pour les ressortissants les plus âgés, de financer des frais médicaux ou encore d'alléger les frais de scolarité et d'hébergement des pupilles de la Nation encore en études.

Zoom : Accueil des populations déplacées d'Ukraine

Avec le déclenchement du conflit russo-ukrainien à partir du 24 février 2022, l'État s'est mobilisé avec un dispositif d'accueil d'urgence mis en place au bénéfice de 615 personnes sur le département de l'Aveyron. Un véritable guichet unique a été rapidement organisé en préfecture afin de permettre aux personnes déplacées, après obtention de leur autorisation provisoire de séjour, d'obtenir l'allocation de demandeur d'asile auprès des services de l'Office français d'immigration et d'intégration (OFII), mais aussi de pouvoir rencontrer un conseiller de Pôle emploi, ainsi qu'un travailleur social, pour régler les démarches administratives importantes pour leur insertion en France.

Pour les personnes majeures, 379 premières Autorisations Provisoires de Séjour ont été délivrées en 2022 et 220 ont été renouvelées.

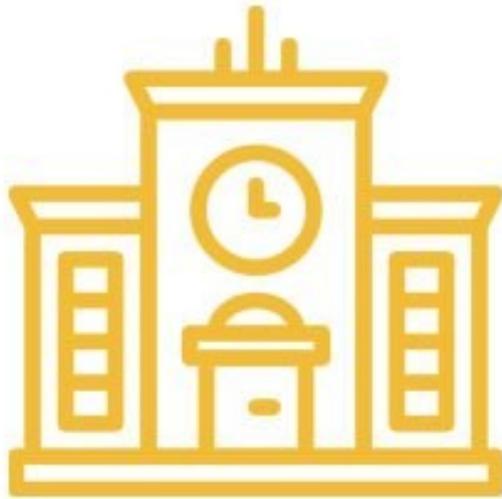
Les personnes déplacées d'Ukraine ont été orientées vers 155 logements mis à disposition par les collectivités, le secteur associatif et les bailleurs sociaux.

L'ensemble de ces personnes a eu accès à un accompagnement social par un opérateur agréé et financé par l'État, ainsi qu'aux cours de français développés sur l'ensemble du territoire, afin de faciliter l'intégration et permettre l'accès à l'emploi.

A partir du mois de mars et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022, 150 jeunes Ukrainiens ont été inscrits dans les écoles et établissements du second degré en différents endroits du département avec mise en place d'un dispositif d'apprentissage de la langue française pour tous les élèves allophones.

En Aveyron, l'État a ainsi consacré 1,2 million d'euros pour l'accueil et l'insertion des personnes déplacées d'Ukraine.

III) Soutien aux collectivités locales



A) Organisation des élections et contrôle de la légalité

Entre janvier et juin 2022, plus de 250 personnes ont été mobilisées pour l'organisation de l'élection du Président de la République, puis des élections législatives en vue du contrôle des aspects réglementaires et matériels, de la mise sous plis de la propagande électorale à destination des 219 523 électeurs du département et de l'envoi par colis des bulletins de vote à l'attention des 285 communes aveyronnaises.



Plus de 52000 actes des collectivités ont été déposés auprès de la préfecture avec une dématérialisation des transmissions qui s'est poursuivie en 2022. Pour prévenir le risque contentieux, une attention particulière sur le conseil aux collectivités a été portée par les services de l'État.

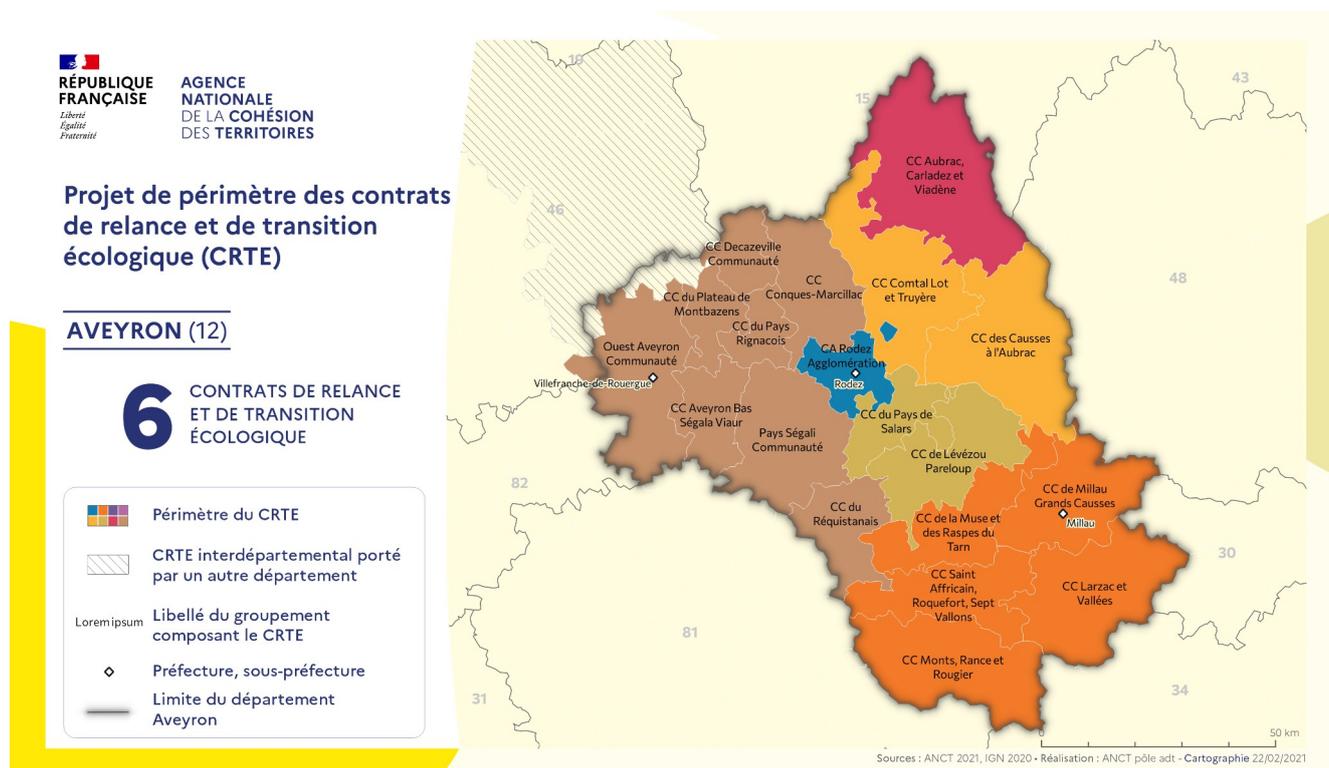
Un travail d'expérimentation a été mené avec la commune de Saint-Affrique s'agissant du dépôt des autorisations du droit des sols. Par ailleurs, la dématérialisation de la transmission des marchés publics a franchi de nouvelles étapes, en lien étroit avec les collectivités territoriales volontaires.

B) Contrats de Relance et de Transition Écologique

Six Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE) ont été signés en décembre 2021, avec les porteurs : PETR Centre Ouest Aveyron, PETR du Lézou, PETR du Haut-Rouergue, Rodez Agglomération, Parc Naturel Régional des Grands Causses et communauté de communes Aubrac, Carladez, Viadène. Pour l'Aveyron, les CRTE concernent chacun entre 10 300 et 102 000 habitants.

L'objectif de ces CRTE est d'accompagner sur la durée de la mandature 2020-2026 toutes les collectivités dans leur projet de territoire. Ils constituent un espace de dialogue avec les différents services de l'État pour favoriser entre autres la transition écologique et contribuer à la relance de l'économie. Le CRTE est un contrat intégrateur de toutes les démarches contractuelles existantes entre l'État et les collectivités territoriales. Chaque année, une

maquette financière est construite sur la base du diagnostic territorial, des orientations stratégiques et du plan d'actions initiaux.



C) Soutien financier et technique

Afin d'accompagner les collectivités locales (communes, intercommunalités, département) dans leurs démarches et leur fonctionnement, les services de l'État sont restés mobilisés en 2022.

Cela s'est traduit par le versement de plus de 272 millions d'euros de dotations de fonctionnement soit +2,6 % par rapport à 2021. Le fonds de compensation de la TVA, qui représente près de 33 millions d'euros, est en outre dématérialisé depuis le 1^{er} janvier 2021 avec pleine effectivité depuis 2023, ce qui allège les démarches pour les collectivités concernées.



Tous dispositifs confondus, au total près de 23 millions d'euros ont été mobilisés en 2022 en faveur de 410 projets visant le soutien à l'investissement local et à l'ingénierie des territoires au bénéfice des communes, EPCI ou du conseil départemental mais aussi de structures associatives et privées (SCIC, SARL, SCOP) du département de l'Aveyron.

Zoom : les dotations d'investissement

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

En 2022, 13 568 983 € ont été engagés au bénéfice de 324 projets en DETR pour accompagner des opérations sous maîtrise d'ouvrage des communes ou de leurs groupements sur des projets très variés de développement économique, social, sportif et environnemental et de maintien ou de développement des services au public, de mise aux normes des équipements publics, d'aménagement des espaces publics, de voirie communale, de traitement et collecte des ordures ménagères.

Dotation de Soutien à l'Investissement Local et Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSIL-DSID)

Depuis 2022, cette dotation a plus particulièrement vocation à soutenir les projets structurants inscrits dans les maquettes financières des contrats de relance et de transition écologique (CRTE). En 2022, la DSIL au niveau national de 821 millions d'euros a augmenté de 44,15 % par rapport à 2021. Ainsi, le montant de l'enveloppe DSIL 2022 allouée au préfet de l'Aveyron s'est élevée à 5 848 900 € et a bénéficié à 32 projets.

La DSID est venue soutenir l'investissement à hauteur de 2 millions d'euros d'une opération portée par le Conseil Départemental (collège du Larzac).

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

En 2022, sur le volet fonctionnement / ingénierie, 1 259 887 € ont été engagés au titre de dispositifs tels que France Services, Volontaires Territorial en Administration (VTA), Fabrique des Territoires, Petites Villes de Demain (PVD).

Sur le volet investissement, 322 000 € supplémentaires ont bénéficié à 5 opérations portées par des collectivités territoriales aveyronnaises que ce soit au titre du Contrat de Plan Etat Région (CPER) ou du volet Tourisme du Plan de Relance.

Outre les 12 trésoreries et les 2 services de gestion comptable présents sur le territoire en 2021, 7 nouveaux emplois de Conseillers aux Décideurs Locaux ont été créés en 2022 qui se sont ajoutés aux 4 déjà existants. Ces conseillers se consacrent exclusivement à l'appui technique aux collectivités, sur des sujets divers comme la préparation des budgets, la fiscalité locale ou les marchés publics. 18 communautés de communes sur 19 sont aujourd'hui couvertes, soit plus de 1460 budgets gérés.

D) Volontaires Territoriaux en Administration (VTA)



Ce dispositif, lancé en 2021, vise à renforcer l'ingénierie au profit des territoires ruraux et à offrir une expérience valorisante à de jeunes diplômés, de 18 à 30 ans et d'un niveau Bac + 2 minimum, pour une mission de 12 à 18 mois. L'aide forfaitaire de l'État pour chaque recrutement est alors de 15 000€.

Dans le département de l'Aveyron, 4 nouveaux contrats ont été signés durant l'année 2022 à Saint-Affrique, Villefranche-de-Panat, Saint-Hippolyte et la Communauté de Communes du Pays Ségali pour un montant total d'aides allouées de 60 000 €, portant à 16 le nombre total de contrats signés dans le département.

Zoom : Soutien de l'État aux collectivités hors dotations

L'action de l'État en 2022 au soutien des collectivités locales s'est faite sur la base des programmes nationaux de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) déclinés au niveau départemental avec pour objectif de simplifier l'accès aux dispositifs d'appui pour les collectivités locales et de répondre aux besoins en ingénierie des projets locaux.

Les trois communes lauréates du programme « Action Cœur de Ville », ont réalisé divers aménagements comme : la place du Vulture et la passerelle des Maladreries à Millau, le stade Paul Lignon et l'avenue Victor Hugo à Rodez, ou encore la maison de l'occitan et l'îlot de la Miséricorde à Villefranche-de-Rouergue.

Les 19 communes qui participent au programme « Petites Villes de Demain » ont toutes vu leur convention « cadre » être signée, avec le financement de 11 postes de chef de projet pour près de 650 000 euros depuis 2021 et l'animation d'un club pour les chefs de projet par les services de l'État.

Les Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE) participent à la rationalisation de la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales (voir p. 43).

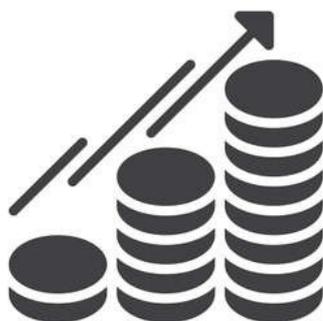
Le maillage des France Services a progressé en 2022 avec désormais 30 espaces labellisés ouverts dont un bus itinérant (voir p. 23).

En outre, mis en place dans le cadre de l'Agenda Rural, les Volontaires Territoriaux en Administration (VTA) sont venus renforcer les équipes des collectivités avec 17 CDD signés pour des missions de 12 à 18 mois (voir p.46).

Dans le cadre du plan de relance, les conseillers numériques sont présents sur le territoire du département pour aider les administrés dans leurs usages quotidiens du numérique (voir p. 52).

Enfin, le soutien aux collectivités passe par le financement du « New Deal Mobile» et du déploiement de la fibre optique. Avec 82 sites de téléphonie mobile construits ou en cours de déploiement dont 45 en service, l'État progresse vers le désenclavement de son territoire. En matière de fibre optique, 126 000 prises ont été raccordées sur un objectif de 155 000 prises en Très Haut Débit (voir p. 26).

IV) Soutien à l'activité économique





A) France Relance

a) Principaux chiffres

Sur les 100 milliards d'euros depuis septembre 2020 au niveau national, l'Aveyron avait bénéficié au 31 décembre 2022 de 186 millions d'euros au titre du volet Écologie, de près de 58 millions d'euros au titre du volet Compétitivité et de 139 millions d'euros au titre du volet Cohésion, soit un total de près de 383 millions d'euros au bénéfice du département.

Sur le volet Écologie, 6 399 bénéficiaires ont été des particuliers, 156 des collectivités. 43 entreprises ou associations et 12 administrations ont également été bénéficiaires du volet Écologie.

Sur le volet Compétitivité, 4 289 entreprises aveyronnaises ont été lauréates d'appels à projets : soutien aux projets industriels, industrie du futur, modernisation des filières automobiles et aéronautiques, export business France, numérisation des TPE/PME, structuration des filières agricoles et agroalimentaires, modernisation des abattoirs notamment.

Enfin, sur le volet Cohésion, à fin 2022, 9 368 entreprises avaient bénéficié d'aides au titre du Fonds de solidarité créé fin mars 2020.

Il est à noter qu'en 2022, sur le secteur industriel de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, ce sont 18,9 millions d'euros qui ont été attribués pour soutenir les projets d'investissement de 54 entreprises pour un total d'assiette des projets de 126 millions d'euros dont :

- 800 000 € pour l'entreprise Société Technic'Services de Decazeville au titre de l'appel à projets *Aéronautique*,

- 1 131 500 € pour une autre entreprise au titre de l'appel à projets *Automobile*,

- 5 578 757 € pour 28 entreprises au titre de l'appel à projets *Industrie du futur*

- et 11 401 000 € pour 24 entreprises au titre de l'appel à projets *Soutien à l'investissement dans les territoires*.



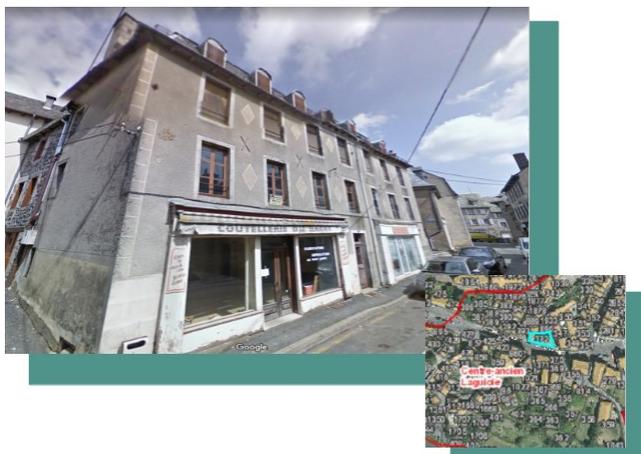
Dans la lignée du plan France Relance, le plan France 2030 a commencé à se déployer et à ouvrir ses appels à projets. Il prévoit désormais au niveau national un investissement de 54 milliards d'euros dont 20 milliards d'euros au titre du Programme d'Investissement d'Avenir. L'objectif est de répondre aux grands défis écologiques, économiques, technologiques, industriels et sociaux à venir grâce à l'innovation pour mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire, à l'horizon 2030.

b) Fonds Friches

Parmi les financements obtenus en Aveyron, le plan de relance a financé de nombreuses opérations de réhabilitation de friches, dans le cadre du fonds friches, pour un montant de 2,4 millions d'euros en 2022. A Millau, la réhabilitation de l'îlot Sablons a été financée, de même qu'à La Fouillade, la réhabilitation de la friche Fernandez-Cazals, et à Decazeville, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du centre.

Grâce au Fonds Friches, à Laguiole, la réhabilitation de l'immeuble « Boucher » a répondu à trois objectifs : maintenir et accueillir de nouvelles populations, améliorer le cadre de vie et les services et conforter le dynamisme économique.

Cette opération doit permettre de créer 3 logements sociaux, de réhabiliter deux commerces vacants et, de fait, de résorber un bâtiment actuellement en très mauvais état. Le projet est situé dans le périmètre sauvegardé du Fort, dans la rue du Faubourg qui vient d'être réhabilitée par des travaux d'aménagement et de qualification des espaces publics. La restauration de ce bâtiment permettra de donner un nouvel élan dans le centre ancien.



Réhabilitation de l'immeuble « Boucher » à Laguiole pour un coût global de travaux de 381 200 € dont une subvention Fonds Friches de 232 938 €

c) Expérimentation France Travail

En 2022, l'Aveyron a fait partie des 19 départements retenus au niveau national pour expérimenter l'accompagnement de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Sur le bassin d'emploi de Decazeville, 1825 allocataires seront ainsi accompagnés vers la reprise d'une activité de 15 à 20 heures par semaine. Le dispositif s'étendra ensuite sur l'ensemble du département.

d) Dématérialisation et inclusion numérique

Dans la continuité de 2020 et 2021, la préparation technique et informatique du chantier national de la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme s'est poursuivie en 2022. L'objectif est que chaque administré puisse déposer son dossier de demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux au format numérique dans les communes et d'assurer une instruction complète jusqu'à la délivrance de l'arrêté sans imprimer le dossier en format papier. Ce dispositif est opérationnel depuis 1er janvier 2022 pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants qui ont l'obligation d'accepter les dossiers dématérialisés.

*Schéma de principe d'instruction des autorisations d'urbanisme (AU).
Demain, toutes ces interactions seront réalisées de façon dématérialisée.*



Pour faciliter les nouveaux usages du numérique, de nombreuses initiatives des services de l'État ont été mises en place en 2022. Par exemple, le service du patrimoine de l'Aveyron a animé en 2022 un club des instructeurs pour favoriser l'essor de l'utilisation de "Patronum", outil du Ministère de la Culture, destiné à instruire les dossiers d'urbanisme de façon dématérialisée.

En outre, depuis le 1^{er} septembre 2022, après construction d'un nouveau local ou modification de ses biens, il est possible de déclarer en ligne dans « Gérer Mes Biens Immobiliers » accessible depuis le site www.impots.gouv.fr les éléments permettant l'évaluation foncière de son bien et la liquidation des taxes d'urbanisme. La mission est désormais confiée au service départemental des impôts fonciers (SDIF) de Millau.

Par ailleurs, le volet inclusion numérique du plan de relance, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, comprend 3 volets dont celui de la formation et du déploiement de 4 000 conseillers numériques destinés à accompagner les Français dans leurs usages quotidiens du numérique.

Au total 26 postes de conseillers numériques ont été octroyés, par vagues successives, au département de l'Aveyron, soit à des structures publiques dont certaines à rayonnement départemental (16) soit à des structures privées (10) avec un financement de 32 à 50 000€ selon la structure et la durée du contrat.

Chaque conseiller numérique commence son activité par un parcours de formation certifiante dont le coût est entièrement pris en charge par l'État.

B) Politique Agricole Commune (PAC)

L'Aveyron est le premier département bénéficiaire des aides de la PAC, en nombre de bénéficiaires et en montant : en 2022, 242 millions d'euros ont été payés à 7 000 exploitants, soit le quart du montant total de la région Occitanie. Il perçoit la plus grosse enveloppe au niveau national pour les aides ovines (15 %) et pour l'indemnité compensatoire de handicap naturel « ICHN »

(13 %). Il pèse 40 % du montant global de l'ICHN d'Occitanie du fait de sa situation en zone de montagne. Après prise en compte des aides FEADER (modernisation et installation des jeunes agriculteurs) et des mesures conjoncturelles, le montant des soutiens à l'agriculture aveyronnaise approche 300 millions d'euros par an. Pour rappel, les aides FEADER ont été transférées au conseil régional, autorité de gestion à partir du 1^{er} janvier 2023.



L'année 2022 a été une année charnière, pour préparer les nouveaux outils de la PAC, notamment l'intégration de la nouvelle base usagers, qui a nécessité une forte mobilisation des services de l'État en lien avec l'agence de services et de paiement (ASP), pour l'instruction et le paiement des dossiers.

Zoom : réforme de la PAC 2023-2027

Un plan stratégique national (PSN) a été validé par la Commission européenne, le 31 août 2022, orienté vers un verdissement plus important de la PAC : près de 78 % des aides seront conditionnées au respect de mesures comme la diversification des assolements ou le maintien des prairies permanentes. Ce PSN est entré en vigueur le 1er janvier 2023. Des réunions d'information de terrain ont été organisées par les services de l'État en 2022, à destination des exploitants agricoles, pour les sensibiliser et les informer sur le nouvel outil de suivi des surfaces en temps réel et les nouvelles mesures applicables. Les modalités d'accompagnement des exploitants seront maintenues, et même renforcées pour la DDT, en 2023, pour que la transition se déroule dans les meilleures conditions.

Une sensibilisation des acteurs agricoles de demain a été réalisée le 10 mars 2022 au lycée de La Roque où une centaine d'élèves de terminale (Baccalauréat Science et technologies de l'agronomie et du vivant), d'apprentis (1ère année apprentissage Baccalauréat Professionnel) et d'adultes en formation continue, ont bénéficié de l'expérience d'une vingtaine d'intervenants des corps de contrôles dans 7 ateliers. Cette démarche, pédagogique, interactive et ludique, a remporté un franc succès auprès des apprenants et des animateurs avec des échanges riches et instructifs.

C) Mesures de soutien aux entreprises

Dans la continuité du plan d'action national présenté le 1^{er} juin 2021 par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et le ministre de la Justice, garde des Sceaux, le Comité départemental de sortie de crise a été installé en Aveyron le jeudi 7 octobre 2021 et s'est réuni trois fois en 2022. Destiné à soutenir la reprise d'activité des entreprises autour de trois axes (détecter de manière anticipée les fragilités financières des entreprises, orienter les entreprises en situation de fragilité vers le meilleur dispositif, proposer à chaque entreprise une solution adaptée à sa situation), ce comité a accompagné les entreprises fragilisées par la crise, dans le plus strict respect du secret fiscal, social et de celui des affaires.



Le repreneur pressenti pour la Société Aveyronnaise de Métallurgie (SAM), à Viviez, n'a pas donné suite au projet, avec des conséquences importantes pour les salariés et plus globalement pour le bassin decazevillois.

Dans ce domaine, l'État a constamment cherché à accompagner au mieux l'entreprise et les salariés. Tout au long de l'année divers comités se sont tenus pour suivre et accompagner le reclassement des 333 salariés ayant adhéré au contrat de sécurisation professionnelle.

S'agissant de l'entreprise Bosch, sur l'agglomération ruthénoise, un plan de départ volontaire a été mis en place. Des commissions de suivi de ce plan ont permis d'accompagner le devenir des salariés au regard de leur projet. Par ailleurs une convention de revitalisation, au sens de la loi de modernisation sociale de 2002, est en cours de déploiement. Signée entre l'État et l'entreprise, elle contribuera à recréer de l'activité économique dans le département et à développer des emplois pour atténuer les effets des licenciements.

Le projet Phenix sur le site de Decazeville s'est arrêté au 31 décembre 2022 alors que plus de 600 emplois devaient être créés. Les stagiaires formés pour répondre aux besoins de l'entreprise ont été accompagnés, soit pour intégrer l'entreprise SNAM, soit pour s'orienter vers d'autres entreprises.

S'agissant des interventions menées par les services de l'inspection du travail, 49 % d'entre elles ont été réalisées au sein d'entreprises industrielles, 11 % au sein d'entreprises du secteur de la construction et 9 % au sein des établissements médicaux sociaux en 2022.

La protection de la santé et la sécurité des travailleurs reste un enjeu majeur car le nombre d'accidents du travail graves et mortels ne diminue plus depuis 2010 avec des conséquences en termes d'incapacités permanentes. En effet, pour 2022, on dénombre sur l'Aveyron 12 accidents du travail graves et mortels.

Le constat est identique pour la prévention des maladies professionnelles, dont les troubles musculo-squelettiques, à l'origine de 87 % des maladies professionnelles. Le risque psycho-social dans les établissements médicaux sociaux est très prégnant.

Le dispositif de l'activité partielle et de l'activité partielle de longue durée (APLD) a perduré en 2022 afin de venir en aide aux entreprises impactées par la crise sanitaire. Il s'est au demeurant adapté au contexte du coût de l'énergie. Ainsi, 198 entreprises ont bénéficié de l'activité partielle de droit commun (conjoncture économique, perte de marché) pour 125 942 heures et 1 090 534 d'euros d'indemnisation.

Toutefois, en raison des forts incendies qui se sont déclarés dans la vallée du Tarn durant plusieurs jours consécutifs pendant la période estivale, un accompagnement spécifique a été apporté aux entreprises touchées. Au 31 décembre 2022, 59 entreprises étaient bénéficiaires du dispositif de l'APLD avec 400 685 € indemnisés en 2022 pour 826 salariés.

D) Accompagnement vers le retour à l'emploi

Depuis la création en 2021 de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP), l'État travaille à plus de simplification et de transversalité, pour renforcer notamment le lien entre insertion sociale et professionnelle, emploi, hébergement et accès au logement.

En 2022, outre les engagements antérieurs de l'État qui ont perduré sur l'accompagnement social renforcé et l'insertion dans l'emploi, il est à noter la création d'un chantier d'insertion à Decazeville. S'agissant du plan logement et de la lutte contre le « sans abris », plusieurs actions ont encouragé le retour à une domiciliation administrative des personnes sans domicile stable, première étape dans le processus de réinsertion. Elle permet d'accéder à des droits et de remplir certaines obligations comme l'accès aux prestations sociales ou aux soins. En Aveyron, 278 organismes domiciliataires (CCAS, CIAS, mairies et associations) sont dénombrés.

L'année 2022 est celle de la diffusion du KIT12 de la domiciliation (fil rouge, formulaires, règlement intérieur, base réglementaire, annuaire...).

Enfin, les services de l'État sont très fortement mobilisés pour le maintien et l'accès au logement avec plusieurs dispositifs. Ainsi les commissions de prévention des expulsions se réunissent une fois tous les deux mois pour instruire les dossiers le plus en amont possible. Le contingent préfectoral est

largement mobilisé pour solutionner les situations les plus urgentes. Enfin le dispositif du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) finance les projets des associations et/ou des bailleurs sociaux portant sur des actions d'accompagnement social pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement des publics en difficulté.

E) Lutte contre les tensions de recrutement

Le taux de chômage se maintient à un niveau faible pour le département avec 5,7 % au quatrième trimestre 2022 contre 8,6 % en Occitanie et 7,2 % en France métropolitaine. Ce taux varie selon les zones d'emploi : 4,6 % pour Rodez, 7,1 % pour Figeac-Villefranche-de-Rouergue et 7,2 % pour Millau.

Au regard de ces chiffres, la problématique du recrutement reste très prégnante en Aveyron. Elle est liée d'une part à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi avec des conditions de travail, de salaires, de saisonnalité, ou d'attractivité des métiers et du territoire insatisfaisantes. D'autre part, le recrutement en Aveyron souffre d'un manque de compétences et de qualifications, voire de savoir-être des demandeurs d'emploi.



Sous l'égide des sous-préfets, les Comités Territoriaux Emploi Économie (CTEE) ont vocation à mobiliser l'ensemble des acteurs du Service Public de l'Emploi ainsi que les intercommunalités afin de lever les freins repérés à l'emploi.

Au cours de l'année 2022, des réunions ont ainsi été organisées au sein des 19 Établissements Publics de Coopération Intercommunale du département. Des actions ont été menées au plus près des territoires telles que de la formation délocalisée à Millau pour l'entreprise Lactalis ou encore le travail mené par les services de l'État, en lien avec l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, sur la filière viande (pour répondre aux difficultés de recrutement des abattoirs et plus largement de la filière). Trois axes ont été déployés, à savoir l'amélioration de l'attractivité des métiers, l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés et l'amélioration des conditions de travail. On retrouve désormais ces mêmes axes dans le projet finalisé en 2022 des bonnes pratiques de l'Observatoire départemental du dialogue social.

En outre, au 1er mars 2022, le Contrat Engagement Jeunes (CEJ) s'est substitué à la Garantie Jeune pour aider les jeunes de moins de 26 ans à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi avec un accompagnement d'une vingtaine d'heures. En 2022, 949 jeunes ont été accompagnés par la Mission locale ou par Pôle emploi à ce titre.

Sur l'année, 2444 contrats d'apprentissage ont été signés dont plus de la moitié dans des entreprises de moins de 11 salariés et avec un peu plus d'un tiers de jeunes femmes. Les secteurs principaux sont le commerce et la réparation d'automobile et de motocycles pour plus d'un quart des contrats, puis l'industrie manufacturière et la construction.

Enfin, une action d'accompagnement des publics demandeurs d'emploi seniors, pour la plupart demandeurs d'emploi longue durée, a été déployée sur les 3 arrondissements. Ce dispositif est d'ores et déjà renouvelé sur Villefranche-de-Rouergue, avec 12 bénéficiaires, et il est envisagé de le poursuivre en 2023. Sur 27 demandeurs d'emploi ayant une moyenne d'âge de 57 ans, trois mois après la fin du dispositif, 11 personnes avaient trouvé un emploi, 9 personnes étaient en formation et 7 autres avaient engagé des démarches pour résoudre des freins périphériques à l'emploi en matière de santé ou de mobilité.

Principales interventions et aides financières de l'État en Aveyron pour l'année 2022

(hors masse salariale)

MISSIONS	ÉTAT DONT OPÉRATEURS	CRÉDITS EUROPÉENS GÉRÉS PAR L'ÉTAT
Agriculture et Forêt	47 816 295,02	274 069 637,22
Logement et Ville	18 023 811,22	327 276,00
Solidarité insertion /égalité des chances/cohésion territoriale	5 144 806,00	
Éducation/Enseignement	7 845 797,29	
Santé et sécurité sanitaire	13 006 998,88	
Routes - Transport et sécurité routière	431 785,00	
Environnement et Prévention des risques naturels	11 844 388,00	190 368,53
Prévention de la délinquance (FIPD, MILDECA, DILCRA)	174 536,00	
Emploi - Formation	11 083 564,00	
Sport - Vie associative	2 137 713,00	
Culture et Patrimoine	4 861 211,97	
Immigration et asile - Intégration et accès à la nationalité française	3 119 865,00	
Dotations globales de fonctionnement - dotations de compensation et dotations de péréquation	272 050 676,00	
Crédits d'intervention	28 360 492,00	
TOTAL	425 901 939,38	274 587 281,75
TOTAL GÉNÉRAL	700 489 221,13	

Effectifs de l'État au 31/12/2022

ADMINISTRATION	EFFECTIFS
ARS (Agence Régionale de Santé et hôpitaux)	3823
DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques)	411
UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine)	6
DDT (Direction Départementale des Territoires)	133
DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations)	106
DSDEN (Direction Des Services Départementaux de l'Education Nationale)	4254 *
Ud DREAL (Unité inter-départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	22
Préfecture et sous-préfectures	89
SGCD (Secrétariat Général Commun Départemental)	47
DDSP (Direction Départementale de la Sécurité Publique)	236
GGD (Groupement de Gendarmerie Départementale)	453
TOTAL	9580

* effectifs comprenant les personnels enseignants et non enseignants (données du 30/11/21)

Préfecture de l'Aveyron



Madame **Valérie**
MICHEL-MOREAUX

Préfète de l'Aveyron
jusqu'au 23 octobre 2022

Monsieur **Charles GIUSTI**

Préfet de l'Aveyron
depuis le 24 octobre 2022



Madame **Isabelle KNOWLES**
Secrétaire Générale de la Préfecture de
l'Aveyron
Sous-préfète de Rodez



Monsieur **Guillaume**
RAYMOND

Sous-préfet de
Villefranche-de-
Rouergue
Jusqu'au 1^{er} mai 2023

Monsieur **Christophe**
BURBAUD

Sous-préfet de
Villefranche-de-
Rouergue
Depuis le 2 mai 2023



Monsieur **André**
JOACHIM

Sous-préfet de Millau
Jusqu'au 31 janvier 2023

Madame **Véronique**
MARTIN-SAINT-LEON

Sous-préfète de Millau
Depuis le 1^{er} février 2023



ISBN 978-2-11-172363-4